

**Rapport pour la commission  
permanente du conseil régional**  
JUIN 2014

*Présenté par*  
**Jean-Paul Huchon**  
*Président du conseil régional  
d'Île-de-France*

**LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE  
HANDICAP**

TROISIEME AFFECTATION POUR 2014



*Sommaire*

<b>EXPOSE DES MOTIFS .....</b>	<b>4</b>
<b>ANNEXE AU RAPPORT .....</b>	<b>6</b>
<b>BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTATS DES ORGANISMES EN INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>6</b>
<b>BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES INVESTISSEMENT ..</b>	<b>7</b>
<b>BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES FONCTIONNEMENT .....</b>	<b>10</b>
<b>PROJET DE DELIBERATION .....</b>	<b>17</b>
<b>ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>21</b>
<b>TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP .....</b>	<b>21</b>
<b>ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>29</b>
<b>FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP .....</b>	<b>29</b>
<b>ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>87</b>
<b>TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS D'AIDES TECHNIQUES, APPAREILLAGES ET ADAPTATIONS DE LOGEMENTS PRESENTES AU TITRE DES FONDS DEPARTEMENTAUX DE COMPENSATION DU HANDICAP .....</b>	<b>87</b>
1. Acquisition d'aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap .	88
2. Adaptation des logements au handicap .....	89
<b>ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION .....</b>	<b>112</b>
<b>CHANGEMENT D'OBJET D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME AU PROFIT DE LA MDPH DE PARIS ET TABLEAUX D'AIDES AFFERENTS.....</b>	<b>112</b>

## EXPOSE DES MOTIFS

Par délibération n° **CR 23-11 du 7 avril 2011** relative à la politique sociale régionale, la Région a souhaité renforcer son action en faveur des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des personnes en situation d'exclusion.

Outre ses interventions en direction des établissements et services médico-sociaux, la Région a pu ainsi renouveler sa contribution aux fonds départementaux de compensation du handicap des maisons départementales des personnes handicapées franciliennes (MDPH) tant en ce qui concerne les acquisitions d'aides techniques, d'appareillages que pour l'adaptation des logements au handicap.

Depuis la mise en place de ce dispositif en 2004, la Région a pu soutenir ainsi le financement de **7 464** aides techniques et appareillages et l'adaptation de **2 180** logements au handicap.

En 2014, sur la base de conventions pluriannuelles (2014-2016) dont le modèle a été adopté par délibération n° CP 13-805, le 20 novembre 2013, ce dispositif concerne les 8 départements franciliens, pour lesquels il est proposé d'approuver les aides présentées ci-après. Des avenants votés par délibération n°CP14-114, le 30 janvier 2014, précisent, afin de respecter le budget voté pour 2014, le montant maximum d'aides régionales à verser cette année aux MDPH.

Par ailleurs, la MDPH de Paris ayant présenté un lot d'opérations partiellement ou non réalisées, elle souhaite pouvoir modifier l'objet de ces projets, lesquels ont bénéficié d'une affectation, antérieurement au nouveau cadre conventionnel, afin d'en faire bénéficier de nouveaux projets, pour un montant équivalent à ce qui avait été voté. Une telle disposition permet à la MDPH de Paris de répondre aux besoins présentés sans dépasser son enveloppe annuelle pour 2014. Le projet de délibération consacre un article (article 4) à cette disposition.

Par ailleurs, il est proposé à titre exceptionnel de procéder à la réaffectation d'une subvention de 267 520 € (aide versée n°14010654) en vue de la création d'une maison d'accueil spécialisé (MAS) de 48 places pour personnes polyhandicapées vieillissantes, sis rue des Valanchard à Jouy-le-Moutier (95), au bénéfice de l'association LE GITE FLEURY, opération pour laquelle une subvention initiale avait été allouée d'un montant de 915 785 € sur le fondement de la délibération n°CR 45-08 du 26 juin 2008. La demande de versement n'a pu être traitée par les services régionaux dans les délais impartis et l'affectation initiale (délibération n°CP09-272 du 12 mars 2009) est devenue caduque alors que les travaux ont eu lieu.

En outre, il est proposé d'approuver des aides aux projets associatifs (au nombre de 3), ainsi qu'au financement d'opérations en investissement portées par des établissements et services sociaux et médico-sociaux du champ du handicap (au nombre de 1) en plus des aides sollicitées par les MDPH au titre des fonds départementaux de compensation du handicap (au nombre de 14).

Ainsi, ce rapport vous propose de participer, **dans le cadre de la politique sociale régionale en faveur du handicap**, votée par délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011, à la réalisation de **19 opérations et projets** :

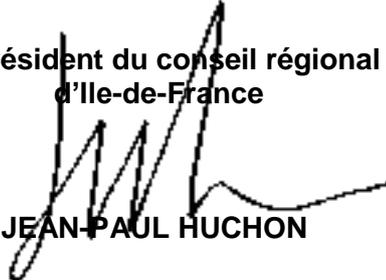
- **16 opérations** – dont **1 réaffectation** – pour un montant total affecté de **592 995 €**, sur le programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap » ;

- **3** projets annuels pour un montant total de **43 300 €**, programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire ».

Ces opérations vous sont présentées dans les fiches-projets annexées à la délibération (annexe 2).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil régional  
d'Ile-de-France



JEAN-PAUL HUCHON

**ANNEXE AU RAPPORT  
BILANS SIMPLIFIES ET COMPTES DE RESULTATS  
DES ORGANISMES EN INVESTISSEMENT ET  
FONCTIONNEMENT**

**BILANS SIMPLIFIES ET  
COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES  
INVESTISSEMENT**

BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES TOULOUSE LAUTREC							
Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012							
Région Ile de France	ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N-1		Année N	Année N-1
<b>Actif Immobilisé [1]</b>							
Immobilisations incorporelles	1 201 131,00	1 069 780,64	131 350,36	168 204,90	Fonds associatifs	6 971 688,34	6 971 688,34
Immobilisations corporelles	32 385 278,92	9 640 701,71	22 744 577,21	23 424 541,14	Ecarts de réévaluation		
terrains	216 526,09	232,18	216 293,91	216 293,91	Réserves	2 489 002,56	1 693 061,68
constructions et installations techniques	29 417 349,74	7 894 718,85	21 522 630,89	22 126 025,09	Report à nouveau	-449 257,82	-170 135,97
immobilisations corporelles en cours	68 500,00		68 500,00		Résultat de l'exercice	-1 501 802,69	-1 006 614,54
autres	2 682 903,09	1 745 750,68	937 152,41	1 082 222,14	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	901 583,56	2 445 017,13
Immobilisations financières	446 364,66	0,00	446 364,66	437 295,77	Subventions d'investissement	619 229,61	597 118,31
participations et créances rattachées	13 720,41		13 720,41	13 720,41	Provisions réglementées	993 378,82	1 061 923,91
dépôts, cautionnements, avances et prêts	8 249,89		8 249,89				
autres titres immobilisés	424 394,36		424 394,36	423 575,36			
<b>Sous-Total [1]</b>	<b>34 032 774,58</b>	<b>10 710 482,35</b>	<b>23 322 292,23</b>	<b>24 030 041,81</b>	<b>Sous-Total [1]</b>	<b>10 023 822,38</b>	<b>11 592 058,86</b>
<b>Comptes de liaison [2]</b>					<b>Comptes de liaison [2]</b>		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
<b>Sous-total [2]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Sous-total [2]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Actif Circulant [3]</b>					Provisions pour risques et charges	921 213,85	928 391,01
Stocks et en cours	19 149,75		19 149,75	14 038,14	Fonds dédiés	33 236,17	71805,3
Créances	4 239 150,91		4 239 150,91	6 167 293,70	<b>Sous-Total [3]</b>	<b>954 450,02</b>	<b>1 000 196,31</b>
redevables, usagers et comptes rattachés	2 223 751,55	10 920,98	2 212 830,57	4 100 589,80	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	14 186 685,36	14 911 200,14
valeurs mobilières de placement	72 153,48		72 153,48	572 153,48	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		
disponibilités	1 878 637,50		1 878 637,50	1 440 072,61	Avances et acomptes	377 285,07	383 848,72
charges constatées d'avance	64 608,38		64 608,38	54 477,81	Dettes fournisseurs	370 018,39	298 823,43
autres	0,00		0,00	0,00	Dettes fiscales et sociales	1 099 142,58	1 326 661,22
			0,00	0,00	Dettes sur immobilisations	402 928,47	401 892,26
<b>Sous-total [3]</b>	<b>4 258 300,66</b>	<b>10 920,98</b>	<b>4 247 379,68</b>	<b>6 181 331,84</b>	Autres dettes	155 339,64	296 692,71
					Produits constatés d'avance	0,00	
<b>Comptes de régularisation [4]</b>					<b>Sous-Total [4]</b>	<b>16 591 399,51</b>	<b>17 619 118,48</b>
Charges à répartir					Ecart de conversion passif		
Primes remboursements des emprunts							
Ecarts de conversion actif					<b>Sous-Total [5]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total [4]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]</b>	<b>38 291 075,24</b>	<b>10 721 403,33</b>	<b>27 569 671,91</b>	<b>30 211 373,65</b>	<b>TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]</b>	<b>27 569 671,91</b>	<b>30 211 373,65</b>

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2012			ASSOCIATION : ASSOCIATION POUR LA GESTION DES ETABLISSEMENTS SPECIALISES TOULOUSE LAUTREC		
<b>CHARGES</b>			<b>CHARGES SUITE</b>		
<b>60</b>	<b>Achats (sauf 603)</b>		<b>86</b>	<b>Emplois des contributions volontaires</b>	
601	Matières premières	0,00	860	Secours en nature	0,00
602	Autres approvisionnements	0,00	861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00
604	Etudes et prestations	0,00	862	Prestations	0,00
605	Matériels, équipements et travaux	0,00	864	Personnels bénévoles	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	1 171 163,74	<b>Total emplois des contributions</b>		
607	Achats de marchandises	0,00	<b>TOTAL CHARGES (hors contributions)</b>		
608	Frais accessoires d'achats	0,00	<b>TOTAL CHARGE</b>		
<b>Total achats</b>		1 171 163,74			
603	Variation des stocks	0,00			
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>		<b>PRODUITS</b>		
611	Sous-traitance générale	213 000,60	<b>70</b>	<b>Ventes de produits et services</b>	
612	Redevances de crédit-bail	0,00	701	Ventes de produits finis	89 205,38
613	Locations	252 871,72	702	Ventes de produits intermédiaires	0,00
614	Charges locatives	0,00	703	Ventes de produits résiduels	0,00
615	Entretien et réparations	339 448,38	704	Travaux	0,00
616	Primes d'assurances	83 532,28	705	Etudes	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	706	Prestations de services	794 129,62
618	Divers	20 516,34	707	Ventes de marchandises	0,00
<b>Total services extérieurs</b>		909 369,32	708	Produits des activités annexes	305 942,01
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>		<b>Total ventes de produits et services</b>		
621	Personnel extérieur	21 872,70	1 189 277,01		
622	Rémunérations d'intermédiaires	151 547,99	<b>75</b>	<b>Produits de gestion</b>	
623	Publicité et relations publiques	7 781,92	751	Redevances pour concessions	0,00
624	Transports	356 913,23	754	Collectes	0,00
625	Déplacements et réceptions	9 259,02	756	Cotisations	960,00
626	Frais postaux et de télécoms	71 967,73	758	Produits divers de gestion courante	1 298 750,01
627	Services bancaires et assimilés	3 634,19	<b>Total produits de gestion</b>		
628	Divers	1 363 416,91	1 299 710,01		
<b>Total autres services extérieurs</b>		1 986 393,69	<b>Autres produits</b>		
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>		71	Production stockée	0,00
641	Rémunérations du personnel	6 243 378,99	73	Dotations et produits de la tarification	11 509 924,58
645	Charges de sécurité sociale	2 498 341,45	74	Subventions d'exploitation	51 988,53
647	Autres charges sociales	137 722,31	76	Produits financiers	18 844,92
648	Autres charges du personnel	95 929,69	77	Produits exceptionnels	28 709,02
<b>Total charges de personnel</b>		8 975 372,44	78	Reprises sur amortissements et provisions	149 066,96
<b>Autres charges</b>			79	Transferts de charges	26 003,42
63	Impôts et taxes	697 654,38	<b>Total autres produits</b>		
65	Autres charges de gestion courante	7 410,56	11 784 537,43		
66	Charges financières	538 081,92	<b>87</b>	<b>Contributions volontaires</b>	
67	Charges exceptionnelles	34 410,71	870	Bénévolat	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 455 015,38	871	Prestations en nature	0,00
69	Impôts sur les sociétés	455,00	872	Dons en nature	0,00
<b>Total autres charges</b>		2 733 027,95	<b>Total contributions volontaires</b>		
			0,00		
			<b>TOTAL PRODUITS (hors contributions)</b>		
			<b>TOTAL PRODUITS</b>		
			14 273 524,45		
			14 273 524,45		
			<b>RESULTAT (hors contributions)</b>		
			-1 501 802,69		

**BILANS SIMPLIFIES ET  
COMPTES DE RESULTAT DES ORGANISMES  
FONCTIONNEMENT**

 <b>Région Ile de France</b>		BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION ORANGE ROUGE					
		Exercice du 1/01/2013 au 31/12/2013					
		ACTIF			PASSIF		
		Brut	Amortissements &	Net anné N	Net année N-1	Année N	Année N-1
<b>Actif Immobilisé [1]</b>							
Immobilisations incorporelles				0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	9 261,71	7 591,21	1 670,50	1 725,46	Fonds associatifs		
terrains			0,00		Ecarts de réévaluation		
constructions et installations techniques	3 072,56	3 072,56	0,00	568,71	Réserves		
immobilisations corporelles en cours			0,00		Report à nouveau	54 877,25	55 007,84
autres	6 189,15	4 518,65	1 670,50	1 156,75	Résultat de l'exercice	-65,90	-130,59
Immobilisations financières	288,00	0,00	288,00	288,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
participations et créances rattachées			0,00		Subventions d'investissement		
dépôts, cautionnements, avances et prêts	288,00		288,00	288,00	Provisions réglementées		
autres titres immobilisés			0,00				
<b>Sous-Total [1]</b>	<b>9 549,71</b>	<b>7 591,21</b>	<b>1 958,50</b>	<b>2 013,46</b>	<b>Sous-Total [1]</b>	<b>54 811,35</b>	<b>54 877,25</b>
<b>Comptes de liaison [2]</b>					<b>Comptes de liaison [2]</b>		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
<b>Sous-total [2]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Sous-total [2]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Actif Circulant [3]</b>							
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00	Provisions pour risques et charges		
Créances	57 082,28		57 082,28	55 725,00	Fonds dédiés		
redevables, usagers et comptes rattachés	0,00		0,00	0,00	<b>Sous-Total [3]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des		
disponibilités	11 018,70		11 018,70	5 048,09	Emprunts et dettes auprès des		
charges constatées d'avance	0,00		0,00	0,00	Avances et acomptes		
autres	0,00		0,00	0,00	Dettes fournisseurs	0,00	0,00
			0,00	0,00	Dettes fiscales et sociales	9 872,40	7 909,30
			0,00	0,00	Dettes sur immobilisations		
<b>Sous-total [3]</b>	<b>68 100,98</b>	<b>0,00</b>	<b>68 100,98</b>	<b>60 773,09</b>	Autres dettes	5 375,73	
<b>Comptes de régularisation [4]</b>					Produits constatés d'avance	0,00	
Charges à répartir					<b>Sous-Total [4]</b>	<b>15 248,13</b>	<b>7 909,30</b>
Primes remboursements des emprunts					Ecarts de conversion passif		
Ecarts de conversion actif					<b>Sous-Total [5]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total [4]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]</b>	<b>77 650,69</b>	<b>7 591,21</b>	<b>70 059,48</b>	<b>62 786,55</b>	<b>TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]</b>	<b>70 059,48</b>	<b>62 786,55</b>

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION ORANGE ROUGE			ASSOCIATION :		
COMPTE DE RESULTAT EXERCICE : 2013			CHARGES SUITE		
<b>CHARGES</b>			<b>CHARGES SUITE</b>		
<b>60</b>	<b>Achats (sauf 603)</b>		<b>86</b>	<b>Emplois des contributions volontaires</b>	
601	Matières premières	0,00	860	Secours en nature	0,00
602	Autres approvisionnements	0,00	861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00
604	Etudes et prestations	37 768,40	862	Prestations	0,00
605	Matériels, équipements et travaux	0,00	864	Personnels bénévoles	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	6 388,02		<b>Total emplois des contributions</b>	0,00
607	Achats de marchandises	0,00		<b>TOTAL CHARGES (hors contributions)</b>	<b>119 830,30</b>
608	Frais accessoires d'achats	0,00		<b>TOTAL CHARGE</b>	119 830,30
	<b>Total achats</b>	44 156,42			
603	Variation des stocks	0,00			
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>		<b>PRODUITS</b>		
611	Sous-traitance générale	0,00	<b>70</b>	<b>Ventes de produits et services</b>	
612	Redevances de crédit-bail	0,00	701	Ventes de produits finis	0,00
613	Locations	7 700,00	702	Ventes de produits intermédiaires	0,00
614	Charges locatives	0,00	703	Ventes de produits résiduels	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	704	Travaux	0,00
616	Primes d'assurances	14,99	705	Etudes	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	706	Prestations de services	630,40
618	Divers	338,59	707	Ventes de marchandises	0,00
	<b>Total services extérieurs</b>	8 053,58	708	Produits des activités annexes	0,00
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>			<b>Total ventes de produits et services</b>	630,40
621	Personnel extérieur	0,00	<b>75</b>	<b>Produits de gestion</b>	
622	Rémunérations d'intermédiaires	3 998,85	751	Redevances pour concessions	0,00
623	Publicité et relations publiques	360,00	754	Collectes	0,00
624	Transports	0,00	756	Cotisations	0,00
625	Déplacements et réceptions	3 246,87	758	Produits divers de gestion courante	0,00
626	Frais postaux et de télécoms	1 218,55		<b>Total produits de gestion</b>	0,00
627	Services bancaires et assimilés	201,40	<b>Autres produits</b>		
628	Divers	475,59	71	Production stockée	0,00
	<b>Total autres services extérieurs</b>	9 501,26	72	Production immobilisée	0,00
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>		74	Subventions d'exploitation	119 134,00
641	Rémunérations du personnel	43 851,56	76	Produits financiers	0,00
645	Charges de sécurité sociale	11 204,60	77	Produits exceptionnels	0,00
647	Autres charges sociales	105,97	78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00
648	Autres charges du personnel	590,39	79	Transferts de charges	0,00
	<b>Total charges de personnel</b>	55 752,52		<b>Total autres produits</b>	119 134,00
<b>Autres charges</b>			<b>87</b>	<b>Contributions volontaires</b>	
63	Impôts et taxes	807,00	870	Bénévolat	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	871	Prestations en nature	0,00
66	Charges financières	52,06	872	Dons en nature	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00		<b>Total contributions volontaires</b>	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	1 507,46		<b>TOTAL PRODUITS (hors contributions)</b>	<b>119 764,40</b>
69	Impôts sur les sociétés	0,00		<b>TOTAL PRODUITS</b>	119 764,40
	<b>Total autres charges</b>	2 366,52			
			<b>RESULTAT (hors contributions)</b>		
			<b>-65,90</b>		

		BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION ESCAPADE Liberté Mobilité					
		Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012					
ACTIF						PASSIF	
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N-1		Année N	Année N-1
<b>Actif Immobilisé [1]</b>							
Immobilisations incorporelles			0,00	0,00	Fonds associatifs	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	221 518,00	171 160,00	50 358,00	82 742,00	Ecart de réévaluation		
terrains			0,00		Réserves		
constructions et installations techniques	190 309,00	169 920,00	20 389,00	63 587,00	Report à nouveau	-24 840,00	-29 678,00
immobilisations corporelles en cours	29 532,00		29 532,00	18 159,00	Résultat de l'exercice	-17 306,00	5 038,00
autres	1 677,00	1 240,00	437,00	996,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières	114,00	0,00	114,00	114,00	Subventions d'investissement	60 420,00	77 488,00
participations et créances rattachées			0,00		Provisions réglementées		
dépôts, cautionnements, avances et prêts			0,00				
autres titres immobilisés	114,00		114,00	114,00			
<b>Sous-Total [1]</b>	<b>221 632,00</b>	<b>171 160,00</b>	<b>50 472,00</b>	<b>82 856,00</b>	<b>Sous-Total [1]</b>	<b>18 274,00</b>	<b>52 848,00</b>
<b>Comptes de liaison [2]</b>					<b>Comptes de liaison [2]</b>		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
<b>Sous-total [2]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>Sous-total [2]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Actif Circulant [3]</b>							
Stocks et en cours	317,00		317,00	0,00	Provisions pour risques et charges		3 000,00
Créances	3 429,00		3 429,00	23 584,00	Fonds dédiés		
redevables, usagers et comptes rattachés	0,00		0,00	0,00	<b>Sous-Total [3]</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000,00</b>
valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an	18 500,00	28 000,00
disponibilités	1 929,00		1 929,00	8 525,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		
charges constatées d'avance	0,00		0,00		Avances et acomptes		
autres	1 500,00		1 500,00	15 059,00	Dettes fournisseurs	5 878,00	5 531,00
			0,00		Dettes fiscales et sociales	13 368,00	17 261,00
<b>Sous-total [3]</b>	<b>3 746,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 746,00</b>	<b>23 584,00</b>	Dettes sur immobilisations		
					Autres dettes		
<b>Comptes de régularisation [4]</b>					Produits constatés d'avance	-1 800,00	
Charges à répartir					<b>Sous-Total [4]</b>	<b>35 946,00</b>	<b>50 792,00</b>
Primes remboursements des emprunts					Ecart de conversion passif		
Ecart de conversion actif					<b>Sous-Total [5]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Sous-total [4]</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]</b>	<b>225 378,00</b>	<b>171 160,00</b>	<b>54 218,00</b>	<b>106 440,00</b>	<b>TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]</b>	<b>54 220,00</b>	<b>106 640,00</b>



 Région Ile de France	BILAN SIMPLIFIE DE L'ASSOCIATION				CLAIR OBSCUR		
	Exercice du 1/01/2012 au 31/12/2012				01/04/2012 au 31/03/2013		
	ACTIF				PASSIF		
	Brut	Amortissements & provisions	Net anné N	Net année N-1		Année N	Année N-1
<b>Actif Immobilisé [1]</b>							
Immobilisations incorporelles			0,00	0,00	Fonds associatifs	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	Ecarts de réévaluation		
terrains			0,00		Réserves	19 644,56	16 239,02
constructions et installations techniques			0,00		Report à nouveau	0,00	0,00
immobilisations corporelles en cours			0,00		Résultat de l'exercice	-4 210,05	3 837,22
autres	0,00		0,00	0,00	Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	Subventions d'investissement		
participations et créances rattachées			0,00		Provisions réglementées		
dépôts, cautionnements, avances et prêts			0,00				
autres titres immobilisés			0,00				
<b>Sous-Total [1]</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>Sous-Total [1]</b>	15 434,51	20 076,24
<b>Comptes de liaison [2]</b>					<b>Comptes de liaison [2]</b>		
Compte de liaison fonctionnement					Compte de liaison fonctionnement		
Compte de liaison investissement					Compte de liaison investissement		
<b>Sous-total [2]</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>Sous-total [2]</b>	0,00	0,00
<b>Actif Circulant [3]</b>					Provisions pour risques et charges		
Stocks et en cours	0,00		0,00	0,00	Fonds dédiés		
Créances	15 434,51		15 434,51	20 076,24	<b>Sous-Total [3]</b>	0,00	0,00
redevables, usagers et comptes rattachés	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à plus d'un an		
valeurs mobilières de placement	0,00		0,00	0,00	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits à moins d'un an		
disponibilités	15 434,51		15 434,51	20 076,24	Avances et acomptes		
charges constatées d'avance	0,00		0,00		Dettes fournisseurs	0,00	0,00
autres	0,00		0,00	0,00	Dettes fiscales et sociales	0,00	0,00
			0,00		Dettes sur immobilisations		
<b>Sous-total [3]</b>	15 434,51	0,00	15 434,51	20 076,24	Autres dettes		
<b>Comptes de régularisation [4]</b>					Produits constatés d'avance	0,00	
Charges à répartir					<b>Sous-Total [4]</b>	0,00	0,00
Primes remboursements des emprunts					Ecart de conversion passif		
Ecarts de conversion actif					<b>Sous-Total [5]</b>	0,00	0,00
<b>Sous-total [4]</b>	0,00	0,00	0,00	0,00			
<b>TOTAL GENERAL [5] = [1]+[2]+[3]+[4]</b>	<b>15 434,51</b>	<b>0,00</b>	<b>15 434,51</b>	<b>20 076,24</b>	<b>TOTAL GENERAL [6] = [1]+[2]+[3]+[4]+[5]</b>	<b>15 434,51</b>	<b>20 076,24</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT 1/4 2012 au 31/3/2013</b>		
<b>CHARGES</b>		
<b>60</b>	<b>Achats (sauf 603)</b>	
601	Matières premières	0,00
602	Autres approvisionnements frais de bureau	3 739,69
604	Etudes et prestations	0,00
605	Matériels, équipements et travaux	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00
607	Achats de marchandises	0,00
608	Frais accessoires d'achats	0,00
	<b>Total achats</b>	<b>3 739,69</b>
603	Variation des stocks	0,00
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>	
611	Sous-traitance générale	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00
613	Locations	0,00
614	Charges locatives	0,00
615	Entretien et réparations	0,00
616	Primes d'assurances	0,00
617	Etudes et recherches	0,00
618	Divers	0,00
	<b>Total services extérieurs</b>	<b>0,00</b>
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>	
621	Personnel extérieur	0,00
622	Rémunérations d'intermédiaires	0,00
623	Publicité et relations publiques/ cassettes video	724,89
624	Transports/voyages culturels	15 180,00
625	Déplacements et réceptions	0,00
626	Frais postaux et de télécoms	2 431,46
627	Services bancaires et assimilés	0,00
628	Divers/frais de sorties	9 728,01
	<b>Total autres services extérieurs</b>	<b>28 064,36</b>
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>	
641	Rémunérations du personnel	0,00
645	Charges de sécurité sociale	0,00
647	Autres charges sociales	0,00
648	Autres charges du personnel	0,00
	<b>Total charges de personnel</b>	<b>0,00</b>
	<b>Autres charges</b>	
63	Impôts et taxes	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00
69	Impôts sur les sociétés	0,00
	<b>Total autres charges</b>	<b>0,00</b>

<b>ASSOCIATION CLAIR OBSCUR</b>		
<b>CHARGES SUITE</b>		
<b>86</b>	<b>Emplois des contributions volontaires</b>	
860	Secours en nature	0,00
861	Mise à disposition gratuite de biens	0,00
862	Prestations	0,00
864	Personnels bénévoles	0,00
	<b>Total emplois des contributions</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL CHARGES (hors contributions)</b>	<b>31 804,05</b>
	<b>TOTAL CHARGE</b>	<b>31 804,05</b>
<b>PRODUITS</b>		
<b>70</b>	<b>Ventes de produits et services</b>	
701	Ventes sorties et voyages culturels	18 749,00
702	Ventes de produits intermédiaires	0,00
703	Ventes de produits résiduels	0,00
704	Travaux	0,00
705	Etudes	0,00
706	Prestations de services	0,00
707	Ventes de marchandises	0,00
708	Produits des activités annexes	0,00
	<b>Total ventes de produits et services</b>	<b>18 749,00</b>
<b>75</b>	<b>Produits de gestion</b>	
751	Redevances pour concessions	0,00
754	Collectes	0,00
756	Cotisations	2 395,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00
	<b>Total produits de gestion</b>	<b>2 395,00</b>
	<b>Autres produits</b>	
71	Production stockée	0,00
72	Production immobilisée	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	6 450,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00
79	Transferts de charges	0,00
	<b>Total autres produits</b>	<b>6 450,00</b>
<b>87</b>	<b>Contributions volontaires</b>	
870	Bénévolat	0,00
871	Prestations en nature	0,00
872	Dons en nature	0,00
	<b>Total contributions volontaires</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL PRODUITS (hors contributions)</b>	<b>27 594,00</b>
	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>27 594,00</b>
	<b>RESULTAT (hors contributions)</b>	<b>-4 210,05</b>

## PROJET DE DELIBERATION

DU

La politique sociale régionale pour les personnes en situation de handicap

Troisième affectation pour 2014

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU** le Code Général des collectivités territoriales ;
- VU** le Code de l'action sociale et des familles ;
- VU** la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ;
- VU** la délibération n° CR 45-08 du 26 juin 2008 relative à l'action régionale dans les domaines du développement social et de la santé
- VU** la délibération n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil régional à sa Commission permanente ;
- VU** la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier de la Région Ile-de-France ;
- VU** la délibération n° CR 23-11 du 7 avril 2011 relative à la politique sociale régionale ;
- VU** la délibération n° CP 09-272 du 12 mars 2009 Lutter contre les inégalités sociales et de santé et pour l'autonomie, l'action régionale dans le domaine du développement social, deuxième affectation pour 2009 ;
- VU** la délibération n° CP 12-873 du 21 novembre 2012 relative à l'approbation de la convention-type relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap des MDPH franciliennes en 2013 ;
- VU** la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013 relative à l'approbation de conventions-types et annexe-type à la participation régionale en investissement et en fonctionnement ;
- VU** la délibération n° CP 13-805 du 20 novembre 2013 relative à l'approbation d'une convention-type relative aux modalités de la participation aux fonds départementaux de compensation du handicap (2014-2016) ;
- VU** la délibération n° CP 14-114 du 30 janvier 2014 relative à l'approbation des avenants fixant la participation régionale maximale aux fonds départementaux de compensation du handicap pour l'année 2014
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH de Paris (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH de Seine-et-Marne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH des Yvelines (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH de l'Essonne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH des Hauts-de-Seine (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH de Seine-Saint-Denis (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de compensation du handicap signé avec la MDPH du Val-de-Marne (2014-2016) ;
- VU** la convention relative aux modalités de la participation régionale au fonds départemental de

- compensation du handicap signé avec la MDPH du Val d'Oise (2014-2016) ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département de Paris pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département de la Seine-et-Marne pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département des Yvelines pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département de l'Essonne pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département des Hauts-de-Seine pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département de la Seine-Saint-Denis pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département du Val-de-Marne pour l'année 2014 ;
- VU** l'avenant financier fixant la participation régionale maximale au fonds départemental de compensation du handicap du département du Val d'Oise pour l'année 2014 ;
- VU** le budget de la Région Ile-de-France pour 2014 ;
- VU** le rapport CP14-408 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France ;
- VU** l'avis de la commission de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;
- VU** l'avis de la commission des finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

***Article 1 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – services et établissement pour adultes et enfants – Investissement***

Décide de participer, au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **20 000 €**.

Subordonne le versement de ces subventions en investissement, à la conclusion avec chaque bénéficiaire, d'une convention conforme à la convention-type adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation de programme de **20 000 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 02 « Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

***Article 2 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – services et établissement pour adultes et enfants – Investissement***

Affecte, dans le cadre d'une réaffectation de solde, une autorisation de programme de **267 520 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de

handicap », action 142 004 02 « Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap » du budget de l'année 2014.

### **Article 3 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – Aide à l'autonomie – Investissement**

Décide de participer au titre du dispositif « La politique sociale régionale », au financement des projets détaillés en annexe 3 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **305 475 €**, en application des conventions fixant les modalités de la participation régionale aux fonds départementaux de compensation du handicap conformes à la convention adoptée par délibération n° CP 13-805 du 20 novembre 2013.

Affecte une autorisation de programme de **305 475 €** disponible sur le chapitre 904 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap », action 142 004 03 « Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap » du budget 2014, conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

### **Article 4 : Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap – Aide à l'autonomie – Changement d'objet d'autorisations de programme**

Décide de modifier l'objet des autorisations de programme présentées au titre du fonds départemental de compensation du handicap géré par la MDPH de Paris, à défaut de réalisation des projets initialement présentés, en y substituant de nouveaux projets pour un montant total de **54 265 €** conformément aux tableaux présentés en annexe 4.

Les subventions concernées au présent article ont été imputées sur l'action 142 004 03 « Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap » du programme HP 42-004 (142 004) « Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap » de la sous-fonction 42 « Action sociale » du chapitre budgétaire 904 « Santé et action sociale » du budget 2013.

### **Article 5 : Dispositif en faveur des personnes en situation précaire - Fonctionnement**

Décide de participer, au titre du programme « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », au financement de **3** projets annuels détaillés en annexe 2 à la présente délibération par l'attribution de subventions d'un montant maximum prévisionnel de **43 300 €** au titre du budget 2014.

Subordonne le versement de ces subventions de fonctionnement :

- pour les subventions inférieures ou égales à 23.000 €, au respect, par les bénéficiaires, de l'annexe financière adoptée par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013;
- pour les subventions de plus de 23.000 €, à la conclusion, avec chaque bénéficiaire, d'une convention ou d'un avenant conforme aux conventions-types et avenants-types relatifs à la participation régionale aux projets et programmes triennaux adoptés par la délibération n° CP 13-209 du 4 avril 2013, et autorise le Président du Conseil régional à les signer.

Affecte une autorisation d'engagement de **43 300 €** disponible sur le chapitre 934 « Santé et action sociale », code fonctionnel 42 « Action sociale », programme HP 42 003 (142 003) « Dispositif en faveur des personnes en situation précaire », action 142 003 04 « Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale », conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1, au titre du budget 2014.

**Article 6 :**

Autorise la prise en compte des dépenses éligibles à l'attribution des subventions à compter des dates prévisionnelles de démarrage indiquées dans le(s) tableau(x) ci-après, **par dérogation à l'article 17** de l'annexe de la délibération n° CR 33-10 du 17 juin 2010 relative au règlement budgétaire et financier :

- dérogation au titre de l'article 17 alinéa 5,

Dossier - Code	Bénéficiaire	Dossier (1)	Date prévisionnelle de démarrage
14010654	LE GITE FLEURY	CREATION D'UNE MAS DE 48 PLACES POUR PERSONNES POLYHANDICAPEES VIEILLISSANTES SITUÉE RUE DES VALANCHARD A JOUY-LE-MOUTIER (95) - REAFFECTATION DE SOLDE	12/03/2009

Le président du conseil régional  
d'Ile-de-France

JEAN-PAUL HUCHON

## **ANNEXE N°1 A LA DELIBERATION**

### **TABLEAU RECAPITULATIF DES OPERATIONS ET PROJETS BENEFICIANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	R0006360	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200402 - Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14007618 - Acquisition de deux véhicules aménagés pour le transport d'adultes en situation de handicap (Déficits mentaux et polyhandicaps) - Foyer d'accueil médicalisé Aulnay Sous-Bois (93).		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0028778 - ASS GESTION CTRE TOULOUSE LAUTREC FOYER ACCUEIL MEDICAL TOULOUSE LAUTREC		
<b>Localisation :</b>	AULNAY-SOUS-BOIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
66 186,31 €	TTC 30,22 %	20 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14010654 - Création d'une maison d'accueil spécialisé de 48 places pour personnes polyhandicapées vieillissantes située rue des Valanchard à Jouy-le-Moutier (95) - REAFFECTATION DE SOLDE		
<b>Bénéficiaire :</b>	R40965 - LE GITE FLEURY		
<b>Localisation :</b>	JOUY-LE-MOUTIER		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	267 520,00 €	<b>Code nature :</b>	20422

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
12 161 819,39 €	TTC 2,2 %	267 520,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000701 - Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap :</b>	287 520,00 €
---	--------------

<b>Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200402 :</b>	287 520,00 €
--	--------------

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	R0006360	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14008217 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 64 personnes en situation de handicap résidant dans les Hauts-de-Seine.		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39195 - MDPH 92 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS-DE-SEINE		
<b>Localisation :</b>	HAUTS DE SEINE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	31 795,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
241 038,18 €	TTC 13,19 %	<b>31 795,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14008245 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 32 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0024179 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	ESSONNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	17 663,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
144 959,88 €	TTC 12,18 %	<b>17 663,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14008284 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 18 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise (95).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39196 - MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-D'OISE		
<b>Localisation :</b>	VAL D'OISE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	14 422,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
134 073,30 €	TTC 10,76 %	<b>14 422,00 €</b>

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	R0006360	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14008458 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 18 personnes en situation de handicap résidant en Seine-Saint-Denis (93).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39194 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	SEINE SAINT DENIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	13 667,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
117 501,45 €	TTC 11,63 %	<b>13 667,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	14008600 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 44 personnes en situation de handicap résidant dans les Yvelines (78).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39197 - MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES		
<b>Localisation :</b>	YVELINES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	16 150,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
115 743,38 €	TTC 13,95 %	<b>16 150,00 €</b>	

<b>Dossier :</b>	14009567 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 38 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne (94).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39198 - MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-DE-MARNE		
<b>Localisation :</b>	VAL DE MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	22 469,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
191 901,41 €	TTC 11,71 %	<b>22 469,00 €</b>	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	R0006360	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14010856 - Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 9 personnes en situation de handicap résidant en Seine-et-Marne (77).		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0000356 - MDPH 77 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-ET-MARNE		
<b>Localisation :</b>	SEINE ET MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	5 941,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
43 271,52 €	TTC 13,73 %	5 941,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000673 - Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap :</b>	122 107,00 €
---	--------------

<b>Dispositif :</b>	00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14008218 - Adaptation de 12 logements au handicap situés dans les Hauts-de-Seine.		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39195 - MDPH 92 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS-DE-SEINE		
<b>Localisation :</b>	HAUTS DE SEINE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	37 725,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
68 537,53 €	TTC 36,83 %	37 725,00 €

<b>Dossier :</b>	14008254 - Adaptation de 10 logements au handicap situés dans l'Essonne.		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0024179 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	ESSONNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	32 133,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
186 800,26 €	TTC 17,2 %	32 133,00 €

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	R0006360	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14008287 - Adaptation de 4 logements au handicap situés dans le Val-d'Oise (95).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39196 - MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-D'OISE		
<b>Localisation :</b>	VAL D'OISE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	13 598,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
82 440,47 €	TTC 16,49 %	13 598,00 €	

<b>Dossier :</b>	14008461 - Adaptation de 8 logements au handicap situés en Seine-Saint-Denis (93).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39194 - MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES		
<b>Localisation :</b>	SEINE SAINT DENIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	28 403,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
100 518,68 €	TTC 28,26 %	28 403,00 €	

<b>Dossier :</b>	14008608 - Adaptation de 16 logements au handicap situés dans les Yvelines (78).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39197 - MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES		
<b>Localisation :</b>	YVELINES		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	44 991,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>	
153 791,07 €	TTC 29,25 %	44 991,00 €	

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	R0006360	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	904 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142004 - Dispositif en faveur des personnes en situation de handicap
<b>Action :</b>	14200403 - Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>Dispositif :</b>	00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap
---------------------	--

<b>Dossier :</b>	14009569 - Adaptation de 4 logements au handicap situés dans le Val-de-Marne (94).		
<b>Bénéficiaire :</b>	R39198 - MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-DE-MARNE		
<b>Localisation :</b>	VAL DE MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	12 432,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
71 419,12 €	TTC 17,41 %	<b>12 432,00 €</b>

<b>Dossier :</b>	14011079 - Adaptation de 7 logements au handicap situés en Seine-et-Marne (77).		
<b>Bénéficiaire :</b>	P0000356 - MDPH 77 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-ET-MARNE		
<b>Localisation :</b>	SEINE ET MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	14 086,00 €	<b>Code nature :</b>	204182

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
87 734,26 €	TTC 16,06 %	<b>14 086,00 €</b>

<b>Total sur le dispositif 00000674 - Adaptation des logements des personnes en situation de handicap :</b>	183 368,00 €
---	--------------

<b>Total sur l'imputation 904 - 42 - 142004 - 14200403 :</b>	305 475,00 €
--	--------------

## Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

<b>Commission permanente du :</b>	18/06/2014	<b>N° de rapport :</b>	R0006360	<b>Budget :</b>	2014
-----------------------------------	------------	------------------------	----------	-----------------	------

<b>Chapitre :</b>	934 - Santé et action sociale
<b>Code fonctionnel :</b>	42 - Action sociale
<b>Programme :</b>	142003 - Dispositif en faveur des personnes en situation précaire
<b>Action :</b>	14200304 - Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>Dispositif :</b>	00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage
---------------------	---

<b>Dossier :</b>	14007620 - Mise en place de 10 rencontres artistiques entre adolescents en situation de handicap et artistes contemporains, au sein de collèges franciliens		
<b>Bénéficiaire :</b>	R35100 - ORANGE ROUGE		
<b>Localisation :</b>	Le détail de la localisation est présent sur la fiche projet.		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	15 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
133 100,00 €	TTC 11,27 %	15 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14007863 - Mise en accessibilité des milieux naturels aux personnes en situation de handicap - Déploiement du dispositif à l'Est de l'Ile-de-France		
<b>Bénéficiaire :</b>	R32930 - ASSOCIATION ESCAPADE LIBERTE MOBILITE		
<b>Localisation :</b>	SEINE ET MARNE		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	20 000,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
77 000,00 €	TTC 25,97 %	20 000,00 €

<b>Dossier :</b>	14008645 - Organisation d'un voyage culturel (40/45 personnes) à Marseille le 17, 18, 19 septembre 2014 pour des personnes en situation de handicap (déficiences visuelles)		
<b>Bénéficiaire :</b>	R25806 - CLAIR OBSCUR		
<b>Localisation :</b>	DEPARTEMENT DE PARIS		
<b>CPER / CPRD :</b>	Hors CPER - Hors CPRD		
<b>Montant total :</b>	8 300,00 €	<b>Code nature :</b>	6574

<b>Base subventionnable :</b>	<b>Taux de participation :</b>	<b>Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale :</b>
23 385,00 €	TTC 35,49 %	8 300,00 €

<b>Total sur le dispositif 00000716 - Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage :</b>	43 300,00 €
--	-------------

<b>Total sur l'imputation 934 - 42 - 142003 - 14200304 :</b>	43 300,00 €
--	-------------

**ANNEXE N°2 A LA DELIBERATION**

**FICHES DETAILLEES DES OPERATIONS ET PROJETS**  
**BENEFICIAANT D'UN SOUTIEN REGIONAL AU TITRE**  
**DE LA POLITIQUE REGIONALE POUR LES**  
**PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008217</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 64 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LES HAUTS-DE-SEINE.</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	241 038,18 €	13,19 %	31 795,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>31 795,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 92 MAISON DEPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPEES DES  
HAUTS-DE-SEINE

Adresse administrative : 2 RUE RIGULT  
92000 NANTERRE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame CHANTAL PRADIER, Directrice

N° SIRET : 13000093800014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 64 personnes en situation de handicap résidant dans les Hauts-de-Seine.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH des Hauts-de-Seine afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.226 aides techniques et appareillages et 149 adaptations de logement au handicap dans le département des Hauts-de-Seine.

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH des Hauts-de-Seine, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 64 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

64 personnes en situation de handicap résidant dans les Hauts-de-Seine.

#### Localisation géographique :

- HAUTS DE SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	241 038,18	100,00%
Total	241 038,18	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	31 795,00	13,19%
Conseil Général (Att.)	27 500,00	11,41%
Autres Cofinanceurs (Att.)	181 743,18	75,40%
Total	241 038,18	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	31 795,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	139 305,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	118 185,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	77 032,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	97 499,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	108 310,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	77 616,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	49 424,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	31 905,00 €
	Montant total	699 276,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008245</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 32 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS L'ESSONNE.</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	144 959,88 €	12,18 %	17 663,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>17 663,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES

Adresse administrative : 93 RUE HENRI ROCHEFORT  
91000 EVRY

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur JEROME GUEDJ, Président

N° SIRET : 13000020100017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 32 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un

accès unique aux droits et prestations.

En 2013, la Région a conventionné avec la MDPH de l'Essonne afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France, dont 414 aides techniques et appareillages et 155 adaptations de logement au handicap dans le département de l'Essonne.

**Description :**

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de l'Essonne la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 32 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

**Public(s) cible(s) :**

32 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.

**Localisation géographique :**

- ESSONNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	144 959,88	100,00%	Région Ile-de-France	17 663,00	12,18%
Total	144 959,88	100,00%	Autres Cofinanceurs (ATT)	127 296,88	87,82%
			Total	144 959,88	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	17 663,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	66 493,00 €

2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	104 717,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	43 648,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	83 718,00 €
	Montant total	298 576,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008284</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 18 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LE VAL-D'OISE (95).</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	134 073,30 €	10,76 %	14 422,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>14 422,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-D'OISE

Adresse administrative : 2 AVENUE DU PARC  
95032 CERGY-PONTOISE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur THIERRY SIBIEUDE, Président

N° SIRET : 13000044100019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 18 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise (95).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-d'Oise afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.000 aides techniques et appareillages et 333 adaptations de logement au handicap dans le département du Val d'Oise.

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH Val d'Oise, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 18 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

18 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise.

#### Localisation géographique :

- VAL D'OISE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	134 073,30	100,00%
Total	134 073,30	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	14 422,00	10,76%
Conseil Général (95) (att.)	22 000,76	16,41%
Autre Contributeurs (Att.)	97 650,54	72,83%
Total	134 073,30	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	14 422,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	84 933,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	167 522,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	103 386,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	75 790,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	76 712,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	56 535,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	17 095,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	26 170,00 €
	Montant total	608 143,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008458</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 18 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT EN SEINE-SAINT-DENIS (93).</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	117 501,45 €	11,63 %	13 667,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>13 667,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES  
 Adresse administrative : 7 RUE ERIK SATIE  
93000 BOBIGNY  
 Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public  
 Représentant : Monsieur PHILIPPE SACERDOTI, DIRECTEUR DE LA MDPH DU 93

N° SIRET : 13000144900037

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 18 personnes en situation de handicap résidant en Seine-Saint-Denis (93).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
 Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
 Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un

accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Seine-Saint-Denis afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 851 aides techniques et appareillages et 190 adaptations de logement au handicap dans le département de Seine-Saint-Denis (93).

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Seine-Saint-Denis, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 18 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

18 personnes en situation de handicap résidant en Seine-Saint-Denis.

#### Localisation géographique :

- SEINE SAINT DENIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	117 501,45	100,00%	Région Ile-de-France	13 667,00	11,63%
			Conseil Général (Att )	7 653,55	6,51%
			Autres Contributeurs (Att.)	96 180,90	81,86%
Total	117 501,45	100,00%	Total	117 501,45	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	13 667,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	89 663,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	101 790,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	128 410,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	120 558,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	102 313,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	90 103,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	39 621,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	63 924,00 €
	Montant total	736 382,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008600</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 44 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LES YVELINES (78).</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	115 743,38 €	13,95 %	16 150,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>16 150,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES

Adresse administrative : 9 RUE DE LA PATTE D'OIE  
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur OLIVIER DELAPORTE, Président de la COMEX par délégation

N° SIRET : 13000040900016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 44 personnes en situation de handicap résidant dans les Yvelines (78).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH des Yvelines afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.049 aides techniques et appareillages et 444 adaptations de logement au handicap dans le département des Yvelines.

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH des Yvelines, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 44 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

44 personnes en situation de handicap résidant dans les Yvelines.

#### Localisation géographique :

- YVELINES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aquisition d'aides techniques et appareillages	115 743,38	100,00%	Région Ile-de-France	16 150,00	13,95%
Total	115 743,38	100,00%	Conseil Général (78) (att)	7 909,56	6,83%
			Autres Contributeurs (Att.)	91 683,82	79,21%
			Total	115 743,38	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	16 150,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	79 133,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	341 035,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	359 636,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	96 657,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	303 975,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	107 834,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	39 251,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	79 161,00 €
	Montant total	1 406 682,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14009567</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 38 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT DANS LE VAL-DE-MARNE (94).</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	191 901,41 €	11,71 %	22 469,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>22 469,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-DE-MARNE

Adresse administrative : 7 VOIE FELIX EBOUE  
94046 CRETEIL CEDEX

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame Brigitte JEANVOINE, Présidente de la MDPH du Val-de-Marne

N° SIRET : 13000075500012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 38 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne (94).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-de-Marne afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.304 aides techniques et appareillages et 194 adaptations de logement au handicap dans le département du Val-de-Marne.

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH du Val-de-Marne, la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 38 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

38 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne.

#### Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	191 901,41	100,00%
Total	191 901,41	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Région Ile-de-France	22 469,00	11,71%
Conseil Général (94) Att.	13 046,18	6,80%
Autres Cofinanceurs (Att.)	156 386,23	81,49%
Total	191 901,41	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	22 469,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	112 335,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	101 426,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	106 654,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	148 008,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	108 236,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	100 314,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	44 279,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	23 277,00 €
	Montant total	744 529,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14010856</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION D'AIDES TECHNIQUES ET APPAREILLAGES POUR 9 PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP RESIDANT EN SEINE-ET-MARNE (77).</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	43 271,52 €	13,73 %	5 941,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>5 941,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 77 MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-ET-MARNE

Adresse administrative : 16 RUE DE L'ALUMINIUM  
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame Valérie MARIE-LUCE, Directrice

N° SIRET : 13000100100010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition d'aides techniques et appareillages pour 9 personnes en situation de handicap résidant en Seine-et-Marne (77).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation

des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Seine-et-Marne afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 585 aides techniques et appareillages et 518 adaptations de logement au handicap dans le département de Seine-et-Marne.

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Seine-et-Marne (77), la Région participe au financement d'aides techniques et appareillages destinés à 9 personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

9 personnes en situation de handicap résidant en Seine-et-Marne.

#### Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Aides techniques et appareillages	43 271,52	100,00%	Région Ile-de-France	5 941,00	13,73%
Total	43 271,52	100,00%	Consiel général (Att.)	458,81	1,06%
			Autres Contributeurs (Att.)	36 871,71	85,21%
			Total	43 271,52	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	5 941,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	68 656,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	165 766,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	99 302,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	59 414,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	146 562,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	62 715,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	12 502,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	43 645,00 €
	Montant total	658 562,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008218</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ADAPTATION DE 12 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS LES HAUTS-DE-SEINE.</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	68 537,53 €	36,83 %	37 725,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>37 725,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 92 MAISON DEPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPEES DES  
HAUTS-DE-SEINE

Adresse administrative : 2 RUE RIGAULT  
92000 NANTERRE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame CHANTAL PRADIER, Directrice

N° SIRET : 13000093800014

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 12 logements au handicap situés dans les Hauts-de-Seine.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH des Hauts-de-Seine afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animale et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.226 aides techniques et appareillages et 149 adaptations de logement au handicap dans le département des Hauts-de-Seine.

**Description :**

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH des Hauts-de-Seine, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de logements occupés par 12 personnes en situation de handicap résidant dans ce département

**Public(s) cible(s) :**

12 personnes en situation de handicap résidant dans les Hauts-de-Seine.

**Localisation géographique :**

- HAUTS DE SEINE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation au handicap de logements	99 900,25	100,00%	Région Ile-de-France	37 725,00	37,76%
Total	99 900,25	100,00%	Autres Cofinanceurs	62 175,25	62,24%
			Total	99 900,25	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	37 725,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	139 305,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	118 185,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	77 032,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	97 499,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	108 310,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	77 616,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	49 424,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	31 905,00 €
	Montant total	699 276,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008254</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ADAPTATION DE 10 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS L'ESSONNE.</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	186 800,26 €	17,20 %	32 133,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>32 133,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES  
HANDICAPEES

Adresse administrative : 93 RUE HENRI ROCHEFORT  
91000 EVRY

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur JEROME GUEDJ, Président

N° SIRET : 13000020100017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 10 logements au handicap situés dans l'Essonne.

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2013, la Région a conventionné avec la MDPH de l'Essonne afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animale et/ou

d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France, dont 414 aides techniques et appareillages et 155 adaptations de logement au handicap dans le département de l'Essonne.

**Description :**

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH l'Essonne, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 10 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

**Public(s) cible(s) :**

10 personnes en situation de handicap résidant dans l'Essonne.

**Localisation géographique :**

- ESSONNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation au handicap de logements	186 800,26	100,00%	Région Ile-de-France	32 133,00	17,20%
			Autres Contributeurs (Att.)	154 667,26	82,80%
Total	186 800,26	100,00%	Total	186 800,26	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	32 133,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	66 493,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	104 717,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	43 648,00 €

2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	83 718,00 €
	Montant total	298 576,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008287</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ADAPTATION DE 4 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS LE VAL-D'OISE (95).</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	82 440,47 €	16,49 %	13 598,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>13 598,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 95 MAISON DEPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-  
D'OISE

Adresse administrative : 2 AVENUE DU PARC  
95032 CERGY-PONTOISE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur THIERRY SIBIEUDE, Président

N° SIRET : 13000044100019

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 4 logements au handicap situés dans le Val-d'Oise (95).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-d'Oise afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.000 aides techniques et appareillages et 333 adaptations de logement au handicap dans le département du Val d'Oise.

**Description :**

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH du Val d'Oise, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 4 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

**Public(s) cible(s) :**

4 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-d'Oise.

**Localisation géographique :**

- VAL D'OISE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation au handicap de logements	82 440,47	100,00%	Région Ile-de-France	13 598,00	16,49%
Total	82 440,47	100,00%	Autres Cofinanceurs	68 842,47	83,51%
			Total	82 440,47	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	13 598,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	84 933,00 €

2011	Adaptation au handicap de logements	167 522,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	103 386,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	75 790,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	76 712,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	56 535,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	17 095,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	26 170,00 €
	Montant total	608 143,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008461</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ADAPTATION DE 8 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES EN SEINE-SAINT-DENIS (93).</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	100 518,68 €	28,26 %	28 403,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>28 403,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH GIP MAISON DEP PERSONNES HANDICAPEES  
 Adresse administrative : 7 RUE ERIK SATIE  
93000 BOBIGNY  
 Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public  
 Représentant : Monsieur PHILIPPE SACERDOTI, DIRECTEUR DE LA MDPH DU 93

N° SIRET : 13000144900037

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 8 logements au handicap situés en Seine-Saint-Denis (93).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Seine-Saint-Denis afin de contribuer au fonds de compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou

d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 851 aides techniques et appareillages et 190 adaptations de logement au handicap dans le département de Seine-Saint-Denis (93).

**Description :**

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Seine-Saint-Denis, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 8 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

**Public(s) cible(s) :**

8 personnes en situation de handicap résidant de Seine-Saint-Denis.

**Localisation géographique :**

- SEINE SAINT DENIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation au handicap de logements	100 518,68	100,00%	Région Ile-de-France	28 403,00	28,26%
			Autres Contributeurs	72 115,68	71,74%
Total	100 518,68	100,00%	Total	100 518,68	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	28 403,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	89 663,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	101 790,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	128 410,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	120 558,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	102 313,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	90 103,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	39 621,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	63 924,00 €
	Montant total	736 382,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008608</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ADAPTATION DE 16 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS LES YVELINES (78).</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	153 791,07 €	29,25 %	44 991,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		44 991,00 €

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 78 MAISON DEPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPEES DES  
YVELINES

Adresse administrative : 9 RUE DE LA PATTE D'OIE  
78000 VERSAILLES

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Monsieur OLIVIER DELAPORTE, Président de la COMEX par délégation

N° SIRET : 13000040900016

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 16 logements au handicap situés dans les Yvelines (78).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH des Yvelines afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animalière et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2008, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.049 aides techniques et appareillages et 444 adaptations de logement au handicap dans le département des Yvelines.

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH des Yvelines, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 16 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

16 personnes en situation de handicap résidant dans les Yvelines.

#### Localisation géographique :

- YVELINES

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation de logements au handicap	153 791,07	100,00%	Région Ile-de-France	44 991,00	29,25%
Total	153 791,07	100,00%	Autres Cofinanceurs (Att.)	108 800,07	70,75%
			Total	153 791,07	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	44 991,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional** (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	79 133,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	341 035,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	359 636,00 €

2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	96 657,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	303 975,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	107 834,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	39 251,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	79 161,00 €
	Montant total	1 406 682,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14009569</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ADAPTATION DE 4 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES DANS LE VAL-DE-MARNE (94).</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	71 419,12 €	17,41 %	12 432,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>12 432,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 94 MAISON DEPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL-  
DE-MARNE

Adresse administrative : 7 VOIE FELIX EBOUE  
94046 CRETEIL CEDEX

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame Brigitte JEANVOINE, Présidente de la MDPH du Val-de-Marne

N° SIRET : 13000075500012

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 4 logements au handicap situés dans le Val-de-Marne (94).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH du Val-de-Marne afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animale et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 1.304 aides techniques et appareillages et 194 adaptations de logement au handicap dans le département du Val-de-Marne.

#### Description :

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH du Val-de-Marne, la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 4 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

#### Public(s) cible(s) :

4 personnes en situation de handicap résidant dans le Val-de-Marne.

#### Localisation géographique :

- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier** : Hors CPRD

**CPER** : Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation de logements au handicap	71 419,12	100,00%	Région Ile-de-France	12 432,00	17,41%
Total	71 419,12	100,00%	Autres Cofinanceurs (ATT)	58 987,12	82,59%
			Total	71 419,12	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	12 432,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	112 335,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	101 426,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	106 654,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	148 008,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	108 236,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	100 314,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	44 279,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	23 277,00 €
	Montant total	744 529,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14011079</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ADAPTATION DE 7 LOGEMENTS AU HANDICAP SITUES EN SEINE-ET-MARNE (77).</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	87 734,26 €	16,06 %	14 086,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>14 086,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-204182-142004-300  
14200403- Aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : MDPH 77 MAISON DEPARTEMENTALE  
DES PERSONNES HANDICAPEES DE  
SEINE-ET-MARNE

Adresse administrative : 16 RUE DE L'ALUMINIUM  
77176 SAVIGNY-LE-TEMPLE

Statut Juridique : Groupement d'Intérêt Public

Représentant : Madame Valérie MARIE-LUCE, Directrice

N° SIRET : 13000100100010

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Adaptation des logements des personnes en situation de handicap  
Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Adaptation de 7 logements au handicap situés en Seine-et-Marne (77).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014  
Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015  
Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'article 11 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe d'un nouveau droit pour la personne handicapée, le droit à compensation des conséquences de son handicap, quels que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie. Le droit à compensation est l'expression de la solidarité nationale et le moyen de l'égalité de traitement entre les citoyens handicapés et l'ensemble des citoyens. La compensation du handicap peut prendre la forme de prestations individuelles ou de l'accès à un certain nombre de services ou d'établissements. La Loi du 11 février 2005 a mis en place les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) afin d'organiser de manière optimale la facilitation des démarches des personnes handicapées. Désormais, dans chaque département, une MDPH offre un accès unique aux droits et prestations.

En 2008, la Région a conventionné avec la MDPH de Seine-et-Marne afin de contribuer au fonds de

compensation pour le financement des aides techniques, d'appareillages, d'assistance animale et/ou d'adaptation des logements au handicap. Enfin en 2013, la Région a renouvelé, pour trois ans, sa convention avec ce département.

Depuis 2004, 7.464 aides techniques et appareillages, ainsi que l'adaptation de 2.180 logements ont été soutenus par le Conseil Régional d'Ile-de-France dont 585 aides techniques et appareillages et 518 adaptations de logement au handicap dans le département de Seine-et-Marne.

**Description :**

Dans le cadre du conventionnement signé avec la MDPH de Seine-et-Marne (77), la Région participe au financement de l'adaptation au handicap de 7 logements occupés par des personnes en situation de handicap résidant dans ce département.

**Public(s) cible(s) :**

7 personnes en situation de handicap résidant en Seine-et-Marne.

**Localisation géographique :**

- SEINE ET MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Adaptation de logements au handicap	87 734,26	100,00%	Région Ile-de-France	14 086,00	16,06%
			Autres Contributeurs (Att.)	73 648,26	83,94%
Total	87 734,26	100,00%	Total	87 734,26	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

Exercice	Montant
2014	14 086,00 €

**ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS**

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

2011	Accès aux aides techniques et appareillages pour personnes handicapées	68 656,00 €
2011	Adaptation au handicap de logements	165 766,00 €
2012	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	99 302,00 €
2012	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	59 414,00 €
2013	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	146 562,00 €
2013	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	62 715,00 €
2014	Aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap	12 502,00 €
2014	Adaptation des logements des personnes en situation de handicap	43 645,00 €
	Montant total	658 562,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14007618</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ACQUISITION DE DEUX VEHICULES AMENAGES POUR LE TRANSPORT D'ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP (DEFICITS MENTAUX ET POLYHANDICAPS) - FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE AULNAY SOUS-BOIS (93).</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	66 186,31 €	30,22 %	20 000,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASS GESTION CTRE TOULOUSE  
LAUTREC FOYER ACCUEIL MEDICAL  
TOULOUSE LAUTREC

Adresse administrative : 1 AV DUPUIS  
93600 AULNAY-SOUS-BOIS

Statut Juridique : Association  
Représentant : Monsieur RENE BIHENG, Directeur

Objet : Association laïque pour adolescents handicapés relevant d'un Institut médico éducatif externat et internat, pour adultes handicapés orientés en établissement et service d'aide par le travail.

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 43914696000075

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Acquisition de deux véhicules aménagés pour le transport d'adultes en situation de handicap (Déficits mentaux et polyhandicaps) - Foyer d'accueil médicalisé Aulnay Sous-Bois (93).

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le Foyer d'Accueil médicalisé (FAM) Toulouse Lautrec, composé de 28 places au total avec 16 places d'internat et 12 places d'externat, a une double vocation :

- il est un lieu de soins, d'accompagnement, de soutien
- il est, aussi, un lieu de socialisation avec des objectifs de maintien des acquis élémentaires d'autonomisation dans les actes de de la vie quotidienne.

**Description :**

Aussi, pour mener à bien ses missions, le FAM doit pouvoir transporter les résidents de l'établissement vers les différents lieux d'activités. Ainsi, l'établissement souhaite acquérir deux véhicules pour le transport de fauteuils roulants. Le premier véhicule est de type Kangoo TPMR de chez Renault permettant le transport d'un fauteuil roulant. Le second véhicule est de type Trafic TPMR de chez Renault permettant le transport de deux fauteuils roulants

**Public(s) cible(s) :**

28 personnes porteuses d'un polyhandicap.

**Détail du calcul de la subvention :**

Achat d'un véhicule KANGOO adapté

Dépenses subventionnable : 23 875,41 € / Taux d'intervention : 41,88 % soit un montant maximum de subvention de 10 000 €

Achat d'un véhicule TRAFIC adapté

Dépenses subventionnable : 42 310,90 € / Taux d'intervention : 23,63 % soit un montant maximum de subvention de 10 000 €

**Localisation géographique :**

- AULNAY-SOUS-BOIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

**PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR**

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
véhicule kangoo aménagé	23 875,41	36,07%	Région Ile-de-France	20 000,00	30,22%
Véhicule Trafic aménagé	42 310,90	63,93%	FONDS PROPRES	46 186,31	69,78%
Total	66 186,31	100,00%	Total	66 186,31	100,00%

**ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT**

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	20 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14010654</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : CREATION D'UNE MAISON D'ACCUEIL SPECIALISE DE 48 PLACES POUR PERSONNES POLYHANDICAPEES VIEILLISSANTES SITUEE RUE DES VALANCHARD A JOUY-LE-MOUTIER (95) - REAFFECTATION DE SOLDE</b>
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap	12 161 819,39 €	2,20 %	267 520,00 €
<b>Montant Total de la subvention</b>			<b>267 520,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 904-42-20422-142004-300  
14200402- Structures d'accueil, d'hébergement et de travail protégé pour adultes en situation de handicap

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : LE GITE FLEURY  
 Adresse administrative : 5 RUE DU RAPPORTEUR  
95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant :

Objet : dans un premier temps, création d'une maison d'accueil spécialisée (MAS), puis dans un deuxième temps, gestion de cet établissement.

Date de publication au JO : 1 juillet 2006

N° SIRET : 52140353500011

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Etablissements et services d'éducation spéciale et/ou d'hébergement médicalisé des personnes en situation de handicap  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Date prévisionnelle de début de projet : 12 mars 2009

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2017

Démarrage anticipé de projet : Oui

Motivation démarrage anticipé : La présente demande vise, à titre exceptionnel, à réaffecter le solde (267 520 €) d'une subvention initialement allouée par délibération n° CP 09-272 du 12 mars 2009 dont la demande de versement n'a pas été traitée avant l'échéance de caducité.

**Objectifs :**

L'association "le gîte Fleury" a souhaité créer une maison d'accueil spécialisé de 48 places afin de

répondre aux importants besoins de places en MAS et notamment d'apporter une réponse adaptée à l'accompagnement de personnes polyhandicapées vieillissantes. Les 48 places prévues initialement étaient réparties en 6 unités de 8 places, trois unités étant exclusivement réservées à l'accueil de personnes lourdement pluri-handicapées. Par ailleurs, la MAS est implantée sur une parcelle voisine d'un terrain sur lequel sont également implantés un foyer d'accueil spécialisé, un foyer de vie et un foyer d'hébergement gérés par l'association "APEI Le Gîte". Cette proximité doit permettre une complémentarité et une diversification dans les modes d'accueil dédiés aux personnes handicapées. A ce titre, l'opération a été financée dans le cadre du CPER Etat-Région 2007-2013.

#### **Description :**

La MAS est aménagée dans un bâtiment de plain pied construit en étoile à 6 branches. Chacune des branches correspond à une unité de 8 chambres et dispose également d'une grande salle de restauration, de deux salles d'activité et d'un bureau de surveillance. L'aménagement a été pensé afin d'offrir aux résidents des espaces suffisants pour leur permettre de vivre sereinement, en sécurité et dans le respect de leur intimité dans des locaux pivatifs et communs. Au centre du bâtiment sont regroupés les locaux administratifs (bureaux de la direction, buanderie, office, cuisine, vestiaires du personnel et salle de repos), et les salles de soins (bureaux du kinésithérapeute, de l'ergothérapeute, du psychothérapeute, de l'infirmière, et des médecins).

Lors de la CP n°09-272 du 12 mars 2009, une subvention avait été allouée d'un montant de 915 785 € sur la base d'une dépense subventionnable de 12 161 819,39 € pour un taux de participation régional de 7,53 %.

La demande de versement n'ayant pu être complétée par l'opérateur et traitée par les services régionaux avant l'effectivité des délais de caducité, du fait de retards et graves difficultés affectant l'opération, l'objet de la présente décision vise à réaffecter le solde de la subvention initiale pour un montant de 267 520 € (N° d'engagement 2009 - 254 195).

L'opérateur a présenté un rapport technique expliquant sa situation (contentieux en cours suite à des malfaçons et une réception de l'ouvrage sans réserve émise par l'AMO en septembre 2012). En l'état, l'établissement ne comporte que 27 places occupées sur les 48 initialement prévues.

#### **Intérêt régional :**

L'association s'engage à répondre aux exigences du cahier des charges HQE régional voire au-delà. En effet, les cibles "gestion de l'énergie", "gestion de l'entretien et de la maintenance, et "confort hygrothermique" sont traitées ont été traitées en très performant.

Les cibles "relation harmonieuse du bâtiment avec son environnement", "choix intégré des procédés", "gestion de l'eau", "confort visuel" et "qualité sanitaire de l'air" ont quant à elles été traitées en performant. En outre, les équipements matériels de l'établissement correspondent à un niveau de consommation énergétique classé A. De même, l'équipement mobilier a été choisi en tenant compte des matériaux le constituant (revêtement sans COV ni formaldéhyde).

#### **Public(s) cible(s) :**

Personnes polyhandicapées vieillissantes.

#### **Détail du calcul de la subvention :**

Modalités de calcul conformes à la délibération en vigueur, au stade de la décision initiale :

- Acquisition foncière et charges afférentes

Base subventionnable : 355 212 € / Taux de subvention de 30% soit un montant de subvention de 106 563 €

- Travaux et charges afférentes

Base subventionnable : 10 787 964 € / Taux de subvention de 6,67% soit un montant de subvention de 720 000 € (15 000 € x 48 places)

## - Equipements

Base subventionnable : 965 285 € / Taux de subvention de 7,46 % soit un montant de subvention de 72 000 € (1500 x 48 places)

## - Dépense d'AMO HQE

Base subventionnable : 53 358,39 € / Taux de subvention de 7,46 % soit un montant de subvention de 16 008 € (1500 x 48 places)

**Localisation géographique :**

- JOUY-LE-MOUTIER

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Acquisition et charges afférentes	355 212,00	2,92%
Travaux et charges afférentes	10 787 964,00	88,70%
Equipements	965 285,00	7,94%
Dépenses d'AMO HQE	53 358,39	0,44%
Total	12 161 819,39	100,00%

<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%
Région (subvention 2009)	648 265,00	5,33%
Région (subvention 2014)	267 520,00	2,20%
Conseil Général (95)	209 250,00	1,72%
EMPRUNT	9 637 746,00	79,25%
FONDS PROPRES	1 399 038,39	11,50%
Total	12 161 819,39	100,00%

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	267 520,00 €

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
-------	-------------------	--------------

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14007620</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : MISE EN PLACE DE 10 RENCONTRES ARTISTIQUES ENTRE ADOLESCENTS EN SITUATION DE HANDICAP ET ARTISTES CONTEMPORAINS, AU SEIN DE COLLEGES FRANCILIENS</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	133 100,00 €	11,27 %	15 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>15 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ORANGE ROUGE  
 Adresse administrative : 125 BOULEVARD SERRURIER  
75019 PARIS 19  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame CORINNE DIGARD, Directrice

Objet : L'association a pour but de promouvoir l'art contemporain, notamment sous la forme d'ateliers, de conférences, d'interventions diverses, d'organisation de manifestations, d'expositions. Elle peut intervenir sur toute structure publique ou privée à caractère éducatif, culturel, social ou médical.

Date de publication au JO : 20 avril 1994

N° SIRET : 40009756400027

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Mise en place de 10 rencontres artistiques entre adolescents en situation de handicap et artistes contemporains, au sein de collèges franciliens

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le projet vise l'organisation de 10 ateliers d'échanges et d'expression artistique dans des collèges franciliens, au bénéfice de jeunes en situation de handicap, scolarisés dans des dispositifs spéciaux (ULIS). Les objectifs poursuivis sont l'expression artistique et l'intégration de ces jeunes, ainsi que le développement des apprentissages, à l'occasion de rencontres avec des artistes, et de productions collectives.

Le soutien régional proposé vient à la suite d'une précédente décision de financement votée par délibération n° CP 13-281 le 4 avril 2013 laquelle portait sur l'organisation de 9 ateliers (6 en Seine-Saint-Denis, 2 à Paris, 1 en Seine-et-Marne) qui ont permis à 200 adolescents âgés de 12 à 16 ans d'exercer une pratique artistique, dont 120 en situation de handicap psychique.

Le nouveau soutien porte sur l'extension de l'action à 10 résidences, et 250 adolescents.

### **Description :**

Les jeunes participeront à l'élaboration d'une création collective, ainsi qu'à des sorties culturelles (musées, centres d'art, galeries ou ateliers d'artistes) avec restitution dans leur établissement d'origine, à laquelle ils participeront activement.

Les propositions élaborées par de jeunes artistes permettent de découvrir des supports et techniques variés, souvent mixtes, plastiques, photographiques, vidéos et/ou musicales, favorisant l'originalité, par la même l'expression des jeunes participants ainsi que de nouvelles aptitudes (concentration, gestes précis et complexes, posture et mouvements).

Les projets étant exposés au sein des établissements, souvent en lien avec les fêtes de fin d'année, ils renforcent l'estime de soi de leurs auteurs, en contribuant à leur intégration dans l'établissement.

Le contexte et des références culturelles (collections, musées et expositions officielles) structurent également l'approche, à l'occasion de chaque projet. Ils contribuent ainsi à développer les connaissances des jeunes dans le domaine de l'art, au sens le plus large.

### **Moyens mis en œuvre :**

Orange rouge fait appel à des intervenants plasticiens qu'elle rémunère. Elle rémunère également du personnel à temps plein pour l'organisation pratique et logistique des ateliers, ainsi que pour développer des relations avec les établissements d'accueil (collèges, institutions culturelles).

### **Public(s) cible(s) :**

250 adolescents de 12 à 16 ans en situation de handicap mental, psychique, ou atteints d'autisme (et autres TED) ainsi que de déficiences sensorielles (visuelle ou auditive).

8\* des 10 résidences se trouvent sur des territoires prioritaires de la politique de la ville : Paris 18ème\*, Paris 19ème\*, Villetaneuse\* (93), Pierrefitte-sur-Seine\* (93), Aulnay-sous-Bois\* (93), Noisy-le-Sec\* (93), Bobigny\* (93), Tremblay-en-France (93), Vitry-sur-Seine\* (94) et Chessy.

### **Localisation géographique :**

- DEPARTEMENT DE PARIS
- SEINE SAINT DENIS
- VAL DE MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

<b>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR</b>
--

Exercice de référence : 2014

<b>Dépenses (€)</b>			<b>Recettes (€)</b>		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Fournitures et matériels	22 000,00	16,53%	Région - Développement social	15 000,00	11,27%
Frais d'exposition (locations, réparations...)	4 360,00	3,28%	Conseil général (93) - ATT	22 800,00	17,13%
Documentation et billetterie	7 800,00	5,86%	Conseil général (94) - EC	1 300,00	0,98%
Communication et publications	8 000,00	6,01%	Ville de Paris - handicap - EC	5 000,00	3,76%
Rémunération d'intervenants extérieurs	48 500,00	36,44%	Mairie du 18ème (EC)	2 500,00	1,88%
Personnel à plein temps (hors emploi-tremplin)	38 240,00	28,73%	CAF EC	15 800,00	11,87%
Prestations extérieurs	4 200,00	3,16%	Collèges - Education nationale (EC)	1 700,00	1,28%
<b>Total</b>	<b>133 100,00</b>	<b>100,00%</b>	Crédits Politique de la Ville (EC)	6 000,00	4,51%
			Fondations (AREVA, Air France, France TV, SNCF, Seligmann, Casino...)	63 000,00	47,33%
			<b>Total</b>	<b>133 100,00</b>	<b>100,00%</b>

<b>ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT</b>
---

Exercice	Montant
2014	12 000,00 €
2015	3 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	15 000,00 €
	<b>Montant total</b>	<b>30 000,00 €</b>

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14007863</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : MISE EN ACCESSIBILITE DES MILIEUX NATURELS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP - DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF A L'EST DE L'ILE-DE-FRANCE</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	77 000,00 €	25,97 %	20 000,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>20 000,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : ASSOCIATION ESCAPADE LIBERTE MOBILITE

Adresse administrative : CHEMIN DES GRAVILLIERS  
75016 PARIS

Statut Juridique : Association

Représentant : Monsieur FRICOT DANIEL, Président

Objet : Développer et favoriser par tous moyens appropriés l'accessibilité des personnes handicapées et /ou âgées aux patrimoines naturels, la culture, l'éducation, la formation, l'emploi, aux loisirs.

Date de publication au JO : 25 août 2001

N° SIRET : 44929082400027

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage

Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : mise en accessibilité des milieux naturels aux personnes en situation de handicap - Déploiement du dispositif à l'Est de l'Ile-de-France

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2016

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

Le projet présenté ici vise la mise en accessibilité de deux nouveaux sites franciliens, la forêt de Ferrières et la base de loisirs de Bois-le-Roi, situées en Seine-et-Marne. Le soutien au titre de la politique sociale

régionale porte sur les dépenses de fonctionnement et d'équipements nécessaires à sa réalisation (études et animations, accessoires et adaptations, équipements facilitant la remise des véhicules), à l'exclusion des dépenses de recherche et développement (réalisation des prototypes, du nouveau système de commande) cofinancées par la Région par ailleurs (PICRI - Fonds de développement touristique régional).

#### Description :

Partant du constat qu'il n'existe aucune offre d'activités en milieu naturel pour les personnes à mobilité réduite en Seine-et-Marne, l'association ESCAPADE LIBERTE MOBILITE étudiera la mise en place de 5 Modul'évasion en forêt de Ferrières et sur la base de loisirs de Bois-le-Roi, en réalisant 4 actions :

- étude de faisabilité
- définition du plan d'équipement et d'adaptation des véhicules (+ achats afférents),
- formation, accompagnement à la prise en main,
- diffusion de l'offre auprès des publics et usagers potentiels.

#### Moyens mis en œuvre :

L'action sera coordonnée par ELM 77, section départementale de ESCAPADE LIBERTE MOBILITE, domiciliée dans les locaux de l'Agence des Espaces verts.

#### Public(s) cible(s) :

Dans le projet, le nombre de personnes bénéficiaires (hors accompagnateurs) est évalué à 200 la première année, 300 la deuxième, et 400 en routine, sur la base des fréquentations des sites parisiens, de l'offre touristique existant en Seine-et-Marne et du grand nombre d'établissements spécialisés dans ce département.

#### Localisation géographique :

- SEINE ET MARNE

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Etude d'accessibilité	7 000,00	9,09%	REGION IDF - Développement social	20 000,00	25,97%
Etude de marché	10 000,00	12,99%	Conseil Général (77) sollicité	10 000,00	12,99%
Mise en fonctionnement des sites	25 000,00	32,47%	Fondations d'entreprises	30 000,00	38,96%
Adaptations 5 véhicules (prestations ext., achats...)	35 000,00	45,45%	FONDS PROPRES	17 000,00	22,08%
Total	77 000,00	100,00%	Total	77 000,00	100,00%

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

<b>Exercice</b>	<b>Montant</b>
2014	16 000,00 €
2015	4 000,00 €

<b>ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS</b>
---

**Antériorité du soutien régional** (*informations en cours de consolidation*) :

<b>Année</b>	<b>Dispositif d'aide</b>	<b>Montant voté</b>
2011	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	8 000,00 €
2012	Fonds régional de développement de la vie associative en fonctionnement	8 000,00 €
2012	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	20 000,00 €
2012	Partenariats institutions citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) - fonctionnement	105 000,00 €
2013	Soutien régional en faveur de la lutte contre les discriminations en fonctionnement	11 000,00 €
2013	Fonds de développement touristique régional (FDTR)	102 500,00 €
	Montant total	357 000,00 €

<b>FICHE PROJET DU DOSSIER N° 14008645</b>
--

Commission Permanente du 18 juin 2014

<b>Objet : ORGANISATION D'UN VOYAGE CULTUREL (40/45 PERSONNES) A MARSEILLE LE 17, 18, 19 SEPTEMBRE 2014 POUR DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (DEFICIENCES VISUELLES)</b>
---

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable du projet	23 385,00 €	35,49 %	8 300,00 €
	<b>Montant Total de la subvention</b>		<b>8 300,00 €</b>

**Imputation budgétaire :** 934-42-6574-142003-300  
14200304- Projets et programmes de lutte contre les exclusions et d'utilité sociale

<b>PRESENTATION DE L'ORGANISME</b>
------------------------------------

Dénomination : CLAIR OBSCUR  
 Adresse administrative : 2 RUE GERVEX  
75017 PARIS 17  
 Statut Juridique : Association  
 Représentant : Madame Francine CHALANGEAS, Présidente

Objet : faciliter l'accès à la culture sous les formes les plus diverses aux personnes mal-voyantes et non voyantes

Date de publication au JO : 11 février 2000

N° SIRET : 43854256500017

<b>PRESENTATION DU PROJET</b>
-------------------------------

Dispositif d'aide : Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage  
 Rapport Cadre : CR23-11 du 07/04/2011

Objet du projet : Organisation d'un voyage culturel (40/45 personnes) à Marseille le 17, 18, 19 pour des personnes en situation de handicap (déficiences visuelles)

Date prévisionnelle de début de projet : 18 juin 2014

Date prévisionnelle de fin de projet : 18 juin 2015

Démarrage anticipé de projet : Non

**Objectifs :**

L'association CLAIR OBSCUR propose en 2014 l'organisation d'un voyage culturel à Marseille à 40 ou 45 personnes atteintes d'une déficience visuelle. Il ne s'agit pas seulement d'un déplacement puisque l'association organise, outre le déplacement, l'accessibilité des lieux et oeuvres, en adaptant ses propres

prestations aux besoins et ressources des personnes participantes. En prenant en charge la logistique du voyage, et en assurant l'accompagnement des personnes, l'association permet aux personnes déficientes visuelles de sortir de leur isolement et de prendre part à des voyages qu'elles ne pourraient envisager à titre individuel.

#### Description :

Le musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM) proposera une visite tactile. Les conférenciers mis à disposition par l'Office du tourisme de Marseille ont reçu quant à eux des instructions pour pouvoir fournir aux participants un commentaire suffisamment descriptif des autres lieux visités : vieux Marseille, Château d'If et visite de la Cité radieuse du Corbusier.

L'attribution d'une subvention régionale permet de prendre en charge tout ou partie des dépenses pour les personnes à revenus modestes (revenus souvent limités à une pension d'invalidité).

#### Public(s) cible(s) :

40 à 45 personnes déficientes visuelles.

#### Localisation géographique :

- DEPARTEMENT DE PARIS

**Contrat Particulier :** Hors CPRD

**CPER :** Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA.

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2014

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Frais de transport (train)	6 752,00	28,87%	REGION - Développement social	8 300,00	35,49%
Frais de transport (car)	2 265,00	9,69%	Participation des adhérents	12 300,00	52,60%
Repas et frais d'activités	8 808,00	37,67%	FONDS PROPRES	2 785,00	11,91%
Frais d'hébergement	5 560,00	23,78%	Total	23 385,00	100,00%
Total	23 385,00	100,00%			

### ECHEANCIER PREVISIONNEL DE CREDITS DE PAIEMENT

Exercice	Montant
2014	8 300,00 €

### ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

**Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :**

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2011	Projets et programmes triennaux de prévention et de lutte contre les exclusions	7 370,00 €

2013	Projets annuels destinés aux personnes en situation de handicap, personnes âgées, personnes en grande précarité et situation d'exclusion, gens du voyage	7 300,00 €
	Montant total	14 670,00 €

**ANNEXE N°3 A LA DELIBERATION**

**TABLEAUX RECAPITULATIFS DES OPERATIONS  
D'AIDES TECHNIQUES, APPAREILLAGES ET  
ADAPTATIONS DE LOGEMENTS PRESENTES AU  
TITRE DES FONDS DEPARTEMENTAUX DE  
COMPENSATION DU HANDICAP**

## 1. Acquisition d'aides techniques et appareillages pour personnes en situation de handicap

Le montant de **122.107 €** d'autorisations de programme affecté aux maisons départementales des personnes handicapées et détaillé dans les dossiers suivants :

- dossier MDPH **77** N° IRIS **14010856**
- dossier MDPH **78** N° IRIS **14008600**
- dossier MDPH **91** N° IRIS **14008245**
- dossier MDPH **92** N° IRIS **14008217**
- dossier MDPH **93** N° IRIS **14008458**
- dossier MDPH **94** N° IRIS **14009567**
- dossier MDPH **95** N° IRIS **14008284**

est ventilé comme suit :

- **5.941 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne (77) pour **9** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;

- **16.150 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Yvelines (78) pour **44** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;

- **17.663 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (91) pour **32** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;

- **31.795 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine (92) pour **64** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;

- **13.667 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis (93) pour **18** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;

- **22.469 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val de Marne (94) pour **38** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages ;

- **14.422 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise (95) pour **18** projets d'acquisition d'aides techniques et appareillages.

## 2. Adaptation des logements au handicap

Le montant de **183.368 €** d'autorisations de programme affecté aux maisons départementales des personnes handicapées et détaillé dans les dossiers suivants :

- dossier MDPH **77** N° IRIS **14011079**
- dossier MDPH **78** N° IRIS **14008608**
- dossier MDPH **91** N° IRIS **14008254**
- dossier MDPH **92** N° IRIS **14008218**
- dossier MDPH **93** N° IRIS **14008461**
- dossier MDPH **94** N° IRIS **14009569**
- dossier MDPH **95** N° IRIS **14008287**

est ventilé comme suit :

- **14.086 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-et-Marne (77) pour l'adaptation de **7** logements.

- **44.991 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Yvelines (78) pour l'adaptation de **16** logements, dont **5.600 €** au titre de la rémunération, pour le suivi de **16** dossiers d'adaptation de logements au handicap ;

- **32.133 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de l'Essonne (91) pour l'adaptation de **10** logements.

- **37.725 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine (92) pour l'adaptation de **12** logements, dont **4.200 €** au titre de la rémunération, pour le suivi de **12** dossiers ;

- **28.403 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées de Seine-Saint-Denis (93) pour l'adaptation de **8** logements ;

- **12.432 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-de-Marne (94) pour l'adaptation de **4** logements, dont **700 €** au titre de la rémunération pour le suivi de **2** dossiers;

- **13.598 €** au profit de la maison départementale des personnes handicapées du Val-d'Oise (95) pour l'adaptation de **4** logements, dont **1.400 €** au titre de la rémunération pour le suivi de **4** dossiers.

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-ET-MARNE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participatio n sécurité sociale	Participatio n Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	FDC MSA	Autres financeurs	Participatio n régionale Aides techniques	Taux de participatio n régionale aides techniques	Participatio n régionale Aide logement	Taux de participatio n régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptatio n de logements (350€)	Total participatio n Région	Part restante à la charge de la personne		
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet																	
06/01/2014	Mme-M.	AL		- €	Contrôler l'ouverture et la fermeture des volets roulants dans les pièces de vie principales de l'appartement 2 volets motorisés dans la chambre / un dans le salon / un dans la cuisine, centralisation Kaufman Broad - Devis n° 1023628 S1 du 26/09/2012 Fourniture et pose de barres d'appui pour les WC et la baignoire Kaufman Broad - Devis n° 9425 S0 du 14/01/2013 Adaptation de la cuisine 3 éléments bas avec ouverture coulissante en façade Surcoût des plaques à induction Surcoût du four slide and hide Kaufman Broad - Devis n° 1025604 du 22/11/2013	5 587,24 €	3 543,62 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			1 320,00 €	23,63%		1 320,00 €	723,62 €	
04/07/2013	Mme-M.	AT	Deux appareils auditifs Amplifon - Devis N° 100E7V du 04/04/2013	3 388,00 €		- €	958,60 €	239,66 €	1 198,32 €	108,27 €	8,07 €	8,39 €	1,31 €	0,00 €	450,00 €	13,28%	0,00 €				450,00 €	415,38 €	
21/11/2013	Mme-M.	AT	Chariot de douche Sénart Médical Services - Devis n° 654 du 28/03/2013 Coussin decubitus Sénart Médical Services - Devis n° 655 du 28/03/2013 Protection de barrière lit médicalisé Sénart Médical Services - Devis n° 656 du 29/03/2013 Mise en place d'un drap de glissement Sénart Médical Services - Devis n° 659 du 11/04/2013	3 572,59 €		- €	1 793,89 €	0,00 €	1 000,00 €	179,99 €	13,41 €	13,95 €	2,18 €	0,00 €	535,00 €	14,98%	0,00 €				535,00 €	34,17 €	
20/06/2013	Mme-M.	AL		- €	Installation d'un siège monte escalier Thyssenkrupp Monoelit - Devis n° PJ071210 du 19/08/2011	11 800,00 €	6 650,00 €	0,00 €	0,00 €	126,24 €	9,41 €	9,79 €	1,53 €	0,00 €	0,00 €		4 500,00 €	38,14%		4 500,00 €	503,03 €		
18/12/2013	Mme-M.	AL		- €	Mise en place d'un siège monte escalier Thyssenkrupp - Devis n° PH040311 du 03/03/2011 Dépose de la baignoire en angle et création d'une douche avec receveur extra plat, carrelage anti-dérapant Faïence dans l'espace douche Barre de relèvement Robinetterie thermostatique Travaux de plomberie Travaux de peinture ETCE - Devis n° 13100387JLC du 12/10/2013	22 003,91 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €	0,00 €		1 812,00 €	8,23%		1 812,00 €	1 191,91 €		
19/04/2013	Mme-M.	AL		- €	Création d'un cheminement entre la maison et le portail Montmirail Matériaux - Facture n° 11038916 du 20/11/2012 Motorisation du portail et installation d'un visiophone Sarl Vidéo Concept - Devis n° 2012-084 du 13/09/2012 / Devis n° 2012-086 du 13/09/2012	4 365,20 €	2 683,34 €	0,00 €	953,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		616,00 €	14,11%		616,00 €	112,86 €		
13/01/2014	Mme-M.	AL		- €	Mise en place d'un élévateur extérieur à la place de l'escalier actuel Création d'un nouvel escalier juste à côté ainsi que la maçonnerie pour l'élévateur AMMA - Facture n° 0061211 du 31/05/2013 AGB - Facture n° 20130551 du 28/05/2013 Création d'une ouverture au niveau du salon pour accéder par une porte coulissante à la chambre Accès par une porte coulissante à la salle de bain Création d'une ouverture dans la chambre (fenêtre) Salle de bain - Création d'une douche à l'italienne pour l'utilisation du chariot de douche Mise en place d'un lavabo ergonomique pour les soins de l'apparence Leroy Merlin - Facture N° 0372203 du 11/07/2012 Leroy Merlin - Facture N° 50747 du 30/06/2012 Leroy Merlin - Facture N° 374018 du 11/08/2012	26 818,95 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15 917,00 €	0,00 €		826,00 €	3,08%		826,00 €	75,95 €

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-ET-MARNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participatio n sécurité sociale	Participatio n Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	FDC MSA	Autres financeurs	Participatio n régionale Aides techniques	Taux de participatio n régionale aides techniques	Participatio n régionale Aide logement	Taux de participatio n régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptatio n de logements (350€)	Total participatio n Région	Part restante à la charge de la personne	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet																
04/12/2013	Mme-M.	AT	Deux appareils auditifs Amplifon - Devis n° 366BH8 du 22/10/2013	3 440,00 €			798,84 €	239,66 €	1 757,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	175,00 €	5,09%	0,00 €			175,00 €	469,06 €	
05/03/2014	Mme-M.	AT	Désambulateur Sénart Medical Services - Facture n°8788 du 27/11/2013	249,00 €			0,00 €	53,81 €	40,36 €	10,89 €	0,81 €	0,84 €	0,13 €	0,00 €	37,00 €	14,86%	0,00 €			37,00 €	105,15 €	
03/03/2014	Mme-M.	AL	Aménagement cuisine avec meubles à tiroir, plan de travail, pieds réglable, évier avec mitigeur, livraison et pose IKEA - Facture n° 2133446 du 24/02/2014 Aménagement de la salle de bain, dépose de la douche, lavabo, mis en décharge Fourniture et pose d'un receveur de douche antidérapant, rampe d'accès Fourniture et pose d'un pare douche, barre et rideau de douche Fourniture et pose d'un mitigeur thermostatique, douchette Fourniture et pose barre de maintien L. Faïence murale Déplacement, fourniture et pose d'un lavabo pivotant avec mitigeur Mise en oeuvre d'un socle et déplacement du miroir ETCE - Facture n° 12120212 du 20/12/2012	- €			9 967,05 €	5 686,61 €	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			2 917,00 €	29,27%		2 917,00 €	363,44 €
17/12/2013	Mme-M.	AT	Fauteuil de douche Co-Comed - Devis n° 5669 du 04/12/2013	1 635,00 €			500,00 €	300,00 €	0,00 €	424,42 €	31,62 €	32,91 €	5,14 €	0,00 €	245,00 €	14,98%	0,00 €			245,00 €	95,91 €	
27/01/2014	Mme-M.	AT	Fourniture et pose d'un embrayage adapté Autonomix Charbonnier Devis n° DE91006170 du 19/10/2010	2 131,27 €			0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 022,90 €	76,21 €	79,31 €	12,38 €	0,00 €	319,00 €	14,97%	0,00 €			319,00 €	621,47 €	
03/02/2014	Mme-M.	AT	Un appareil auditif Amplifon - Facture n° F25834198 du 22/11/2013	1 620,00 €			479,30 €	119,83 €	408,74 €	200,11 €	14,91 €	15,51 €	2,42 €	0,00 €	225,00 €	13,89%	0,00 €			225,00 €	153,17 €	
29/01/2014	Mme-M.	AL	Adaptation de la salle de bain GMG - Facture n° FA062908 du 19/12/2013	- €			7 191,91 €	4 345,96 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €			2 095,00 €	29,13%		2 095,00 €	750,95 €
05/11/2013	Mme-M.	AT	Appareil modulaire de verticalisation avec ses accessoires COMM - Devis n° 472149 du 05/06/2013 Fauteuil roulant pliant avec ses accessoires COMM - Devis n° 472909 du 05/06/2013 Dispositif de propulsion par moteur électrique Kit d'adaptation des roues manuelles COMM - Devis n° 472912 du 05/06/2013 Barres d'appui relevable COMM - Facture n° 130600282 du 15/06/2013	13 608,66 €			1 508,25 €	3 198,17 €	0,00 €	0,00 €	4 085,29 €	304,38 €	316,74 €	49,46 €	2 000,00 €	2 041,00 €	15,00%	0,00 €			2 041,00 €	105,37 €
04/03/2014	Mme-M.	AT	Fauteuil roulant électrique et ses accessoires Commande tierce personne La Vitrine Médicale - Facture n° 78370 du 24/06/2013	13 627,00 €			6 465,51 €	4 652,27 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	1 914,00 €	14,05%	0,00 €			1 914,00 €	95,22 €	
<b>Total</b>				<b>43 271,52 €</b>			<b>87 734,26 €</b>				<b>458,81 €</b>				<b>5 941,00 €</b>		<b>14 086,00 €</b>			<b>20 027,00 €</b>		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-ET-MARNE (FIN)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>5 941,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>14 086,00 €</b>
<b>Total participation régionale:</b>	<b>20 027,00 €</b>

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
18/2/14	Mme-Mr	AT	1 fauteuil releveur, 1 siège de bain	1 362,00 €			600,00 €				508,00 €			204,00 €	14,98%				204,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	siège de bain	293,00 €			100,00 €				100,00 €			43,00 €	14,68%				43,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	prothèse auditive droite	1 560,00 €			479,30 €	119,83 €	650,00 €		26,87 €			234,00 €	15,00%				234,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	surcoût BVA, accélérateur et frein	6 203,95 €			5 000,00 €				0,04 €			848,00 €	13,67%				848,00 €	355,91 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives	3 780,00 €			958,60 €	239,65 €	600,00 €		380,86 €			567,00 €	15,00%				567,00 €	1 032,14 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	3 709,00 €			625,93 €	239,66 €	986,00 €		1 251,41 €			556,00 €	14,99%				556,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	téléphone, sonnette, réveil adaptés	808,00 €			568,50 €				68,50 €			121,00 €	14,98%				121,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	siège de bain, barres d'appui	289,80 €			122,35 €				74,45 €			43,00 €	14,84%				43,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	3 880,00 €			709,18 €	239,66 €	159,76 €		1 348,00 €			582,00 €	15,00%				582,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	planche de transfert, table de verticalisation	4 247,79 €			1 373,00 €	363,74 €	1 454,96 €		0,18 €			507,00 €	11,94%				507,00 €	548,91 €
	Mme-Mr	AT	accélérateur et freins + BVA	4 616,01 €			3 837,01 €				37,00 €			692,00 €	14,99%				692,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	fauteuil releveur	772,00 €			500,00 €				107,00 €			115,00 €	14,90%				115,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	prothèses auditives	4 231,00 €			948,84 €	549,42 €			448,74 €		1 600,00 €	634,00 €	14,98%				634,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	1 780,00 €			559,18 €	239,66 €	409,76 €		254,40 €			267,00 €	15,00%				267,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	3 144,00 €			559,18 €	239,66 €	239,66 €		1 459,00 €			471,00 €	14,98%				471,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 réhausseur wc, 1 cadre d'appui, 1 callebois	358,77 €			160,00 €				95,77 €			53,00 €	14,77%				53,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	Combiné accélérateur/frein	3 059,50 €			2 669,63 €				0,88 €			339,00 €	11,08%				339,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	4 180,00 €			958,60 €	239,66 €	859,76 €		1 303,00 €			627,00 €	15,00%				627,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 vidéophone, 1 réveil et 1 sonnette adaptés	1 252,00 €			1 063,75 €				0,37 €			50,00 €	3,99%				50,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	surcoût BVA, accélérateur	1 907,38 €			1 430,53 €				140,85 €			286,00 €	14,99%				286,00 €	50,00 €
Mme-Mr	AL				monte-escalier	11 200,00 €	6 350,00 €				300,00 €					4 500,00 €	40,18%	350,00 €	4 850,00 €	50,00 €
Mme-Mr	AL				monte-escalier	8 608,80 €	5 054,40 €				0,03 €					2 162,00 €	25,11%	350,00 €	2 512,00 €	1 392,37 €
Mme-Mr	AL				Salle de bain	5 314,69 €	3 407,35 €				0,21 €					1 044,00 €	19,64%	350,00 €	1 394,00 €	863,14 €
<b>Sous Totaux</b>				<b>51 434,20 €</b>		<b>25 123,49 €</b>					<b>7 905,56 €</b>			<b>7 239,00 €</b>		<b>7 706,00 €</b>		<b>1 050,00 €</b>	<b>15 995,00 €</b>	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
	Mme-Mr	AT	sièges de bain et auto	2 802,00 €			902,19 €				1 429,81 €			420,00 €	14,99%				420,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	siège, planche de bain, barres d'appui	2 122,25 €			599,88 €				531,77 €			318,00 €	14,98%				318,00 €	672,60 €
	Mme-Mr	AT	siège de bain; surélévateur wc	1 866,35 €			680,00 €				857,35 €			279,00 €	14,95%				279,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	accélérateur/frein volant	2 743,00 €			2 432,25 €				0,75 €			260,00 €	9,48%				260,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 audio-prothèse	2 238,00 €			279,59 €	119,83 €	1 040,00 €		39,29 €			335,00 €	14,97%				335,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	vidéo loupe, téléagrandisseur, logiciel	5 679,00 €			3 299,00 €				1 079,00 €			851,00 €	14,99%				851,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	3 800,00 €			559,18 €	239,66 €			409,63 €			570,00 €	15,00%				570,00 €	1 000,37 €
	Mme-Mr	AT	1 audio-prothèse	890,00 €			479,30 €	119,83 €	200,00 €		0,87 €			40,00 €	4,49%				40,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 émetteur acoustique, 4 récepteurs, 1 réveil	742,00 €			545,25 €				35,75 €			111,00 €	14,96%				111,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	3 700,00 €			559,18 €	239,66 €	300,00 €		1 375,00 €			555,00 €	15,00%				555,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	rampes portables	550,00 €			300,00 €				118,00 €			82,00 €	14,91%				82,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	roulettes, grip	4 923,97 €			380,25 €	2 187,03 €			1 192,00 €			738,00 €	14,99%				738,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 phonac	3 982,00 €			958,60 €	239,66 €	958,64 €		0,96 €			158,00 €	3,97%				158,00 €	1 666,14 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	3 144,00 €			559,18 €	239,66 €	160,00 €		1 459,00 €			471,00 €	14,98%				471,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	2 380,00 €			559,18 €	239,66 €	159,76 €		1 014,40 €			357,00 €	15,00%				357,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 table de lit, 2 barres d'appui, 1 barre de lit	297,15 €			237,91 €				0,24 €			9,00 €	3,03%				9,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	2 102,40 €			758,89 €	239,66 €			81,85 €			315,00 €	14,98%				315,00 €	707,00 €
18/3/14	Mme-Mr	AT	siège de bain	169,83 €			100,00 €				83 €			19,00 €	11,19%				19,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 chaise de bain, 1 coussin, 1 rampe	2 175,26 €			912,50 €				886,76 €			326,00 €	14,99%				326,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	téléagrandisseur, loupe, logiciel d'agrandissement	5 379,00 €			3 199,00 €				376,50 €			806,00 €	14,98%				806,00 €	797,50 €
	Mme-Mr	AT	accessoires fauteuil, coussins, barres	5 878,47 €			1 225,14 €	3 487,95 €						881,00 €	14,99%				881,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 audio-prothèse	2 130,00 €			479,30 €	119,83 €			1 161,87 €			319,00 €	14,98%				319,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AT	1 émetteur acoustique, 2 lampes flash, 1 radio	1 142,50 €			856,88 €				15,71 €			171,00 €	14,97%				171,00 €	98,91 €
	Mme-Mr	AT	2 audio-prothèses	3 472,00 €			958,60 €	239,66 €			67,83 €		1 600,00 €	520,00 €	14,98%				520,00 €	85,91 €
	Mme-Mr	AL			cloison séparation	2 193,50 €	1 096,75 €				0,75 €					1 046,00 €	47,69%	350,00 €	1 396,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain et wc	10 769,55 €	6 134,78 €				0,41 €					2 749,00 €	25,53%	350,00 €	3 099,00 €	1 885,37 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain et wc	8 203,18 €	4 851,59 €				0,68 €					1 125,00 €	13,71%	350,00 €	1 475,00 €	2 225,91 €
	Mme-Mr	AL			rail de transfert	3 421,03 €	2 460,52 €				0,52 €					910,00 €	26,60%	350,00 €	1 260,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain	13 575,05 €	7 537,53 €				0,09 €					3 639,00 €	26,81%	350,00 €	3 989,00 €	1 360,91 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain	5 709,11 €	3 604,56 €				0,19 €					490,00 €	8,58%	350,00 €	840,00 €	1 614,37 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain et wc, main courante escalier	11 711,16 €	6 605,58 €				130,63 €					4 500,00 €	38,42%	350,00 €	4 850,00 €	369,37 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain et w.c, accès intérieur	21 103,50 €	10 000,00 €				450,00 €					4 500,00 €	21,32%	350,00 €	4 850,00 €	50,00 €
	Mme-Mr	AL			chambre et espace sanitaire	15 724,50 €	8 612,25 €				0,40 €					3 228,00 €	20,53%	350,00 €	3 578,00 €	1 771,60 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain et wc	10 233,48 €	5 866,74 €				0,37 €					4 085,00 €	39,92%	350,00 €	4 435,00 €	281,37 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain	9 127,10 €	5 313,55 €				0,18 €					319,00 €	3,50%	350,00 €	669,00 €	3 494,37 €
	Mme-Mr	AL			rail plafonnier et portique	5 347,80 €	3 423,90 €				0,18 €					824,00 €	15,41%	350,00 €	1 174,00 €	1 099,72 €
	Mme-Mr	AL			salle de bain	11 548,62 €	3 612,32 €				0,30 €			3 616,00 €		4 270,00 €	36,97%	350,00 €	4 620,00 €	50,00 €
Sous TOTAUX				64 309,18 €		128 667,58 €					12 719,87 €			8 911,00 €		31 685,00 €		4 550,00 €	45 146,00 €	

Total				115 743,38 €		153 791,07 €				20 625,43 €			16 150,00 €		39 391,00 €		5 600,00 €	61 141,00 €
-------	--	--	--	--------------	--	--------------	--	--	--	-------------	--	--	-------------	--	-------------	--	------------	-------------

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES YVELINES (SUITE)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>16 150,00 €</b>		
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>39 391,00 €</b>		
<b>Total forfait pour les dossiers adaptation logement:</b>	<b>5 600,00 €</b>	<b>: 350 € x 16 dossiers</b>	
<b>Total participation régionale:</b>	<b>61 141,00 €</b>		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
17/02/2014	Mme-Mr	AT	Une barre de transfert lit - Sangle de levage	119,28 €			89,46 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17,00 €	14,25%				17,00 €	12,82 €
		AL			Installation d'une plateforme élévatrice	6 379,60 €	3 939,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 439,00 €	38%			2 439,00 €	0,80 €
	Mme-Mr	AT	appareil modulaire de verticalisation, cône Surélévateur, 2 barres d'appui	494,35 €			52,80 €	363,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	74,00 €	14,97%				74,00 €	3,81 €
		AL			monte escalier	9 451,00 €	5 475,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 975,00 €	42%			3 975,00 €	0,50 €
	Mme-Mr	AT	Prothèses auditives G&D, télécommande pour compatibilité avec appareils audio	3 500,00 €			904,20 €	235,66 €	403,68 €	1 401,46 €	0,00 €	525,00 €	15,00%				525,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AL			ascenseur Etna, extension bois pour cage extérieure, dalle, domotique	44 004,81 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €	10%			4 500,00 €	14 504,81 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives	4 320,00 €			559,20 €	239,65 €	0,00 €	1 775,84 €	900,00 €	648,00 €	15,00%				648,00 €	197,31 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil verticalisateur & accessoires	22 752,48 €			11 532,48 €	5 187,48 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €	2 000,00 €	8,79%				2 000,00 €	32,52 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant + accessoires, Coussin / toile, Coussin sur mesure, Fauteuil de douche, Barres d'appui, Pince à long manche, Planche pour le bain, Scalamobil	11 267,35 €			6 745,61 €	660,52 €	2 835,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 025,00 €	9,10%			1 025,00 €	0,57 €
			AV = Aide à la conduite et au transfert	6 081,02 €			4 935,77 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	912,00 €	15,00%			912,00 €	233,25 €
		AL			Ascenseur	71 764,14 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	4 500,00 €	6%			4 500,00 €	57 264,14 €
	Mme-Mr	AT	siège de bain pivotant	164,00 €			100,00 €	0,00 €	0,00 €	10,00 €	0,00 €	24,00 €	14,63%				24,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AL			adaptation vasque SDB, ouverture porte pour espace travail, pose volets roulants électriques pièces de vie	8 299,46 €	4 419,73 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 879,00 €	47%			3 879,00 €	0,73 €
	Mme-Mr	AT	fauteuil roulant & accessoires	5 093,00 €			585,24 €	558,99 €	139,75 €	515,71 €	1 900,00 €	763,00 €	14,98%				763,00 €	630,31 €
		AL			plateforme et salle de bain	17 653,29 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 418,98 €	0,00 €	0,00 €	#DIV/0!	25%	4 500,00 €		4 500,00 €	1 734,31 €

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Participation du foyer
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet												
	Mme-Mr	AL			main courante dans les escaliers, salle de bains avec option 2 et 3	4 827,06 €	3 163,80 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		1 663,00 €	34%		1 663,00 €	0,26 €
	Mme-Mr	AT	Aménagement du véhicule : adaptation du poste de conduite	3 173,66 €			2 834,37 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	339,00 €	10,68%				339,00 €	0,29 €
	Mme-Mr	AT	Robot repas, Accessoires	5 998,45 €			2 325,84 €	0,00 €	0,00 €	2 743,61 €	0,00 €	899,00 €	14,99%				899,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives	3 480,00 €			559,18 €	239,66 €	1 658,31 €	325,55 €	0,00 €	522,00 €	15,00%				522,00 €	175,30 €
	Mme-Mr	AT	scooter électrique et rampe	2 850,00 €			2 750,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €	3,51%				100,00 €	0,00 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives et accessoires pour téléphone et télévision	4 106,00 €			1 300,62 €	239,66 €	0,00 €	1 755,65 €	0,00 €	615,00 €	14,98%				615,00 €	195,07 €
	Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives	3 760,00 €			958,62 €	399,42 €	1 215,71 €	466,69 €	0,00 €	564,00 €	15,00%				564,00 €	155,56 €
	Mme-Mr	AT	réveil vibrant + avertisseur lumineux téléphone portable	146,00 €			109,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	21,00 €	14,38%				21,00 €	15,50 €
	Mme-Mr	AT	Machine à lire - VICTOR STRRATUS (lecteur de livres parés)	2 610,00 €			2 296,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	313,00 €	11,99%				313,00 €	0,75 €
	Mme-Mr	AT	réveil flash	135,00 €			101,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20,00 €	14,81%				20,00 €	14,00 €
<b>Sous Total</b>				<b>80 050,59 €</b>		<b>162 379,36 €</b>						<b>9 381,00 €</b>		<b>25 456,00 €</b>			<b>34 837,00 €</b>	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Type d'aides	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat / CG / CPAM / MSA	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements	Total participation Région	Participation du foyer	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet													
17/03/2014	Mme-Mr	AT	Aménagement du Véhicule = Installation du fauteuil roulant dans le véhicule	11 360,00 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 560,80 €	0,00 €	1 704,00 €	15,00%				1 704,00 €	2 095,20 €	
	Mme-Mr	AL			Portail	3 108,00 €	2 304,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		804,00 €	26%		804,00 €	0,00 €	
	Mme-Mr	AT	Aménagement du Véhicule = accès fauteuil avec rampe	8 300,21 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	924,84 €	0,00 €	1 245,00 €	15,00%				1 245,00 €	1 130,37 €	
	Mme-Mr	AT	pédalier, jeu de 4 surelévateurs de meubles, tapis de bain antidérapant, rehausseur WC	565,20 €			417,80 €	0,00 €	0,00 €	33,40 €	0,00 €	84,00 €	14,86%				84,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	Aménagement du Véhicule = aménagement poste de conduite, bras robot pour installation fauteuil, portes, plateau transfert, automatisation coffre	21 208,38 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 427,54 €	10 000,00 €	2 400,00 €	11,32%				2 400,00 €	380,84 €	
	Mme-Mr	AT	siège de douche pivotant	159,00 €			100,00 €	0,00 €	0,00 €	6,00 €	0,00 €	23,00 €	14,47%				23,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	Emetteur galvanique de porte - Lampe et module flash - Emetteur cris bébé - Radiorécepteur portable, relié à l'émetteur de porte - Chargeur du radiorécepteur - Réveil digital - Cousin	1 926,37 €			1 444,75 €	0,00 €	0,00 €	163,62 €	0,00 €	288,00 €	14,95%				288,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	agrandisseur, loupe électronique, pupitre de lecture	3 155,00 €			2 679,00 €	0,00 €	429,60 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	46,00 €	1,46%				46,00 €	0,40 €
	Mme-Mr	AT	Baignoire adaptée, Thermostatique, Mitigeur lavabo	427,90 €			320,93 €	0,00 €	0,00 €	12,97 €	0,00 €	64,00 €	14,96%				64,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	aide technique : fauteuil roulant manuel	2 507,00 €			0,00 €	558,99 €	228,67 €	1 209,01 €	0,00 €	376,00 €	15,00%				376,00 €	134,33 €	
	Mme-Mr	AT	Aménagement du Véhicule = adaptation poste de conduite	2 192,13 €			2 019,10 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	173,00 €	7,89%				173,00 €	0,03 €	
	Mme-Mr	AT	Fauteuil Roulant Manuel + accessoires	4 696,00 €			1 118,49 €	558,99 €	838,49 €	1 328,43 €	0,00 €	704,00 €	14,99%				704,00 €	147,60 €	
	Mme-Mr	AL			volets roulants électriques	4246,67	2 873,34 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		1 373,00 €	32%		1 373,00 €	0,33 €
	Mme-Mr	AT	siège de bain, marche pied surface antidérapante, barre d'appui	233,00 €			200,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	32,00 €	13,73%				32,00 €	0,50 €	
	Mme-Mr	AT	vidéo agrandisseur	2 990,00 €			2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	298,10 €	0,00 €	448,00 €	14,98%				448,00 €	243,90 €	
	Mme-Mr	AL			Création de plan inclinés avec main courante à l'avant et l'arrière du domicile - pose de barre d'appuis - réorganisation complètes de ces espaces	17 066,23 €	9 283,11 €	0,00 €	0,00 €	1 805,72 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		4 500,00 €			4 500,00 €	3 283,12 €
Mme-Mr	AT	loupe électronique de poche	489,00 €			366,75 €	0,00 €	0,00 €	19,25 €	0,00 €	73,00 €	14,93%				73,00 €	30,00 €		
Mme-Mr	AT	2 prothèses auditives	2 449,10 €			539,22 €	239,66 €	159,82 €	0,00 €	1 224,55 €	285,00 €	11,64%				285,00 €	0,85 €		
Mme-Mr	AT	1 Prothèse auditive	2 251,00 €			279,60 €	120,43 €	355,29 €	1 100,75 €	0,00 €	337,00 €	14,97%				337,00 €	57,93 €		
<b>Sous Totaux</b>				<b>64 909,29 €</b>		<b>24 420,90 €</b>						<b>8 282,00 €</b>		<b>6 677,00 €</b>			<b>14 959,00 €</b>		
<b>Totaux</b>				<b>144 959,88 €</b>		<b>186 800,26 €</b>						<b>17 663,00 €</b>		<b>32 133,00 €</b>			<b>49 796,00 €</b>		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE L'ESSONNE (FIN)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>17 663,00 €</b>
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>32 133,00 €</b>
<b>Total participation régionale:</b>	<b>49 796,00 €</b>

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
12/02/2014	MERU Josette	AT	Appareils auditifs	2 715,00 €			559,19 €	239,65 €	200,00 €	415,00 €	415,00 €	413,00 €		407,00 €	14,99%				407,00 €	66,16 €
	PINHEIRO COUTINHO Maria	AT	Appareils auditifs	4 120,00 €			559,19 €	239,65 €	2 017,78 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		565,00 €	13,71%				565,00 €	738,38 €
	KAMKOU M Fathi	AT	Appareils auditifs	3 620,00 €			559,19 €	239,65 €	1 074,76 €	343,00 €	343,00 €	351,00 €		543,00 €	15,00%				543,00 €	166,40 €
	MANAHAN Eufrocina	AT	Appareils auditifs	3 301,20 €			758,90 €	239,65 €	0,00 €	70,00 €	70,00 €	0,00 €	1 600,00 €	495,00 €	14,99%				495,00 €	67,65 €
	OUYENGA Potoite	AT	Appareils auditifs	1 383,63 €			559,19 €	239,65 €	159,77 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €		207,00 €	14,96%				207,00 €	8,02 €
	DEGUERGUE Michele	AT	Appareils auditifs	2 650,00 €			559,19 €	239,65 €	800,00 €	200,00 €	200,00 €	193,00 €		397,00 €	14,98%				397,00 €	61,16 €
	BITANE Myriam	AT	Appareils auditifs	3 180,00 €			958,61 €	239,65 €	659,76 €	256,00 €	256,00 €	256,00 €		477,00 €	15,00%				477,00 €	76,98 €
	SOUIDI Rachid	AT	Appareil auditif droit + émetteur CROS gauche	2 380,00 €			879,59 €	119,83 €	79,88 €	313,00 €	313,00 €	307,00 €		357,00 €	15,00%				357,00 €	10,70 €
	AGGAR Noura	AT	Appareils auditifs	3 820,00 €			758,89 €	239,65 €	500,00 €	444,00 €	444,00 €	449,00 €		573,00 €	15,00%				573,00 €	411,46 €
	ABOU ABDOU Mohamed	AT	Appareils auditifs	3 690,00 €			758,90 €	239,65 €	1 757,44 €	0,00 €	0,00 €	182,00 €		553,00 €	14,99%				553,00 €	199,01 €
	NGUYEN Yvonne	AT	Appareils auditifs	2 980,00 €			559,19 €	239,65 €	409,76 €	415,00 €	415,00 €	428,00 €		447,00 €	15,00%				447,00 €	66,40 €
	ISAAC Antoine	AT	Appareils auditifs	4 180,00 €			559,19 €	239,65 €	403,68 €	831,00 €	832,00 €	0,00 €		627,00 €	15,00%				627,00 €	687,48 €
	FALOSSE Halima	AT	Appareils auditifs	1 900,00 €			399,42 €	399,42 €	0,00 €	270,00 €	270,00 €	270,00 €		285,00 €	15,00%				285,00 €	6,16 €
	GHENASSIA Thomas	AT	Appareils auditifs	3 998,00 €			559,19 €	239,65 €	509,60 €	530,00 €	530,00 €	531,00 €		599,00 €	14,98%				599,00 €	499,56 €
	BUOVAC Dominique	AT	Appareils auditifs	3 980,00 €			559,19 €	239,65 €	718,98 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €	215,00 €	5,40%				215,00 €	647,18 €

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
	MESBAHI Amor	AT	Appareils auditifs	3 300,00 €			559,19 €	239,65 €	300,00 €	530,00 €	530,00 €	530,00 €		495,00 €	15,00%				495,00 €	116,16 €
	RENCHY Thierry	AT+AL	Télécommande infrarouge et radio - support articulé pour fixation télécommande - téléphone compatible - 2 lots de 4 plots surélévateurs	2 237,69 €	Aménagement du logement	2 765,10 €	3 966,28 €	0,00 €	0,00 €	55,00 €	55,00 €	0,00 €		335,00 €	14,97%	265,00 €	12,12%	350,00 €	950,00 €	326,51 €
	CAVACO ROSA Maria de Deus	AL			Aménagement du logement	6 257,06 €	3 878,53 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				2 300,00 €	36,76%	350,00 €	2 650,00 €	78,53 €
	CORNETTE Antoine	AL			Aménagement du logement	6 956,87 €	4 228,44 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				2 550,00 €	36,65%	350,00 €	2 900,00 €	178,43 €
	AMIR Ryma	AT	Système de douche au lit avec 2 protections et 2 draps de bain	1 626,81 €			1 220,11 €					110,00 €		244,00 €	15,00%				244,00 €	52,70 €
	LAQRICHAT Khalid	AT	FRE et ses accessoires	6 399,33 €			1 845,99 €	3 938,01 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		605,00 €	9,45%				605,00 €	10,33 €
	BADA Mustapha	AT	Lit médicalisé et matelas	2 450,00 €			0,00 €	1 330,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	748,00 €		367,00 €	14,98%				367,00 €	5,00 €
	BLAIN Alain	AT	Emetteur acoustique sonnette de porte, lampe flash mobile, lampe flash de table et 2 accus	542,00 €			406,50 €							60,00 €	11,07%				60,00 €	75,50 €
	Mme-M.	AT	Machine à lire	2 550,00 €			2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30,00 €		380,00 €	14,90%				380,00 €	140,00 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 980,00 €			559,19 €	239,65 €	0,00 €	220,00 €	223,00 €	0,00 €	1 600,00 €	597,00 €	15,00%				597,00 €	541,16 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs, système pour regarder la TV et adaptation pour la lecture des magazines	3 562,00 €			1 187,90 €	239,65 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 488,00 €		534,00 €	14,99%				534,00 €	112,45 €
	Mme-M.	AT	Appareil auditif gauche + émetteur CROS droit	2 091,00 €			872,84 €	119,83 €	509,26 €	80,00 €	80,00 €	82,00 €		313,00 €	14,97%				313,00 €	34,07 €
	Mme-M.	AL			Aménagement du logement	6 148,76 €	3 824,38 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				2 220,00 €	36,10%	350,00 €	2 570,00 €	104,38 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 180,00 €			559,19 €	239,65 €	300,00 €	495,00 €	495,00 €	498,00 €		477,00 €	15,00%				477,00 €	116,16 €
	Mme-M.	AL			Aménagement SDB	14 514,19 €	8 007,10 €			655,00 €	655,00 €	660,00 €				4 500,00 €	31,00%	350,00 €	4 850,00 €	37,09 €
	Mme-M.	AT+AL	Aménagement du véhicule	5 538,75 €	Aménagement du logement	15 396,23 €	12 977,18 €	0,00 €	0,00 €	715,00 €	715,00 €	715,00 €		710,00 €	12,82%	4 500,00 €	29,23%	350,00 €	5 560,00 €	602,80 €
<b>Sous-TOTAL</b>				<b>85 355,41 €</b>		<b>52 038 €</b>								<b>11 864,00 €</b>		<b>16 335,00 €</b>		<b>2 100,00 €</b>	<b>30 299,00 €</b>	6 243,97 €

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
12/03/2014	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	2 490,00 €			758,89 €	239,65 €	520,00 €	158,00 €	158,00 €	161,00 €		373,00 €	14,98%				373,00 €	121,46 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	2 800,00 €			399,42 €	399,42 €	0,00 €	523,00 €	523,00 €	534,00 €		420,00 €	15,00%				420,00 €	1,16 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	2 520,00 €			958,61 €	239,65 €	403,68 €	250,00 €	252,00 €	0,00 €		378,00 €	15,00%				378,00 €	38,06 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 700,00 €			758,90 €	239,65 €	403,68 €	770,00 €	765,00 €	0,00 €		555,00 €	15,00%				555,00 €	207,77 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 500,00 €			559,19 €	239,65 €	1 957,16 €	0,00 €	0,00 €	100,00 €		520,00 €	14,86%				520,00 €	124,00 €
	Mme-M.	AT	Emetteur sonnette de porte - 3 lampes flash	505,00 €			378,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50,00 €		75,00 €	14,85%				75,00 €	1,25 €
	Mme-M.	AT	Fax - Webcam - Emetteur acoustique interphone - Bouton sonnette de porte - 2 lampes flash - Réveil compatible - Coussin pour réveil	1 047,90 €			785,93 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		157,00 €	14,98%				157,00 €	104,97 €
	Mme-M.	AT	3 barres d'appui - siège de bain pivotant - rehausseur de toilettes	259,30 €			178,50 €	0,00 €	0,00 €	37,00 €	0,00 €	0,00 €		38,00 €	14,65%				38,00 €	5,80 €
	Mme-M.	AT	émetteur acoustique sonnette de porte - émetteur acoustique interphone - 2 lampes flash de table - 1 lampe flash fixe - émetteur acoustique de fax - réveil compatible - coussin vibrant pour réveil	1 049,00 €			786,75 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	43,00 €		157,00 €	14,97%				157,00 €	62,25 €
	Mme-M.	AL			Aménagement du logement	4 774,00 €	3 137,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				1 630,00 €	34,14%	350,00 €	1 980,00 €	7,00 €
	Mme-M.	AL			Aménagement du logement	8 946,27 €	5 223,14 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €				3 645,00 €	40,74%	350,00 €	3 995,00 €	78,13 €
	Mme-M.	AT+AL	Chaise de douche et aménagement du véhicule	7 595,83 €	Aménagement du logement	2 779,05 €	4 322,98 €	0,00 €	0,00 €	2 010,00 €	1 950,00 €	0,00 €		1 139,00 €	15,00%	480,00 €	17,27%	350,00 €	1 969,00 €	472,90 €
	Mme-M.	AT	Fauteuil roulant manuel et fauteuil roulant électrique	21 119,90 €			5 454,48 €	7 968,40 €	1 992,10 €	160,00 €	165,00 €	2 920,00 €		2 400,00 €	11,36%				2 400,00 €	59,92 €
	Mme-M.	AT	Aménagement du véhicule	7 270,00 €			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	360,00 €	360,00 €	360,00 €		1 090,00 €	14,99%				1 090,00 €	100,00 €
	Mme-M.	AT	Appareil auditif droit	1 710,00 €			279,59 €	119,83 €	0,00 €	300,00 €	310,00 €	310,00 €		250,00 €	14,62%				250,00 €	140,58 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	1 380,00 €			525,97 €	239,65 €	403,68 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		135,00 €	9,78%				135,00 €	75,70 €
	Mme-M.	AT	Scooter électrique	3 153,00 €			2 632,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		450,00 €	14,27%				450,00 €	71,00 €
	Mme-M.	AT	Appareil auditif gauche	1 850,00 €			479,30 €	119,83 €	129,81 €	195,00 €	195,00 €	200,00 €		275,00 €	14,86%				275,00 €	256,06 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 100,00 €			559,19 €	239,65 €	462,90 €	385,00 €	470,00 €	475,00 €		465,00 €	15,00%				465,00 €	43,26 €
<b>SOUS-TOTAL</b>				<b>65 049,93 €</b>		<b>16 499 €</b>						<b>5 148,00 €</b>		<b>8 877,00 €</b>	13,65%	<b>5 755,00 €</b>		<b>1 050,00 €</b>	<b>15 682,00 €</b>	1 971,27 €

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE (SUITE)

Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
		Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 120,00 €			958,61 €	239,65 €		471,00 €	471,00 €	470,00 €		468,00 €	15,00%				468,00 €	41,74 €
Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 954,00 €			758,90 €	239,65 €		91,00 €	91,00 €	90,00 €	1 600,00 €	593,00 €	15,00%				593,00 €	490,45 €
Mme-M.	AT	Appareils auditifs	4 180,00 €			559,19 €	239,65 €	403,68 €	832,00 €	831,00 €			627,00 €	15,00%				627,00 €	687,48 €
Mme-M.	AT	Appareil auditif droit	1 450,00 €			479,30 €	119,83 €	79,88 €			503,00 €		217,00 €	14,97%				217,00 €	50,99 €
Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 980,00 €			559,19 €	239,65 €	403,68 €	850,00 €	843,00 €			597,00 €	15,00%				597,00 €	487,48 €
Mme-M.	AT	Appareil auditif gauche	890,00 €			279,59 €	119,83 €	323,80 €		30,00 €			133,00 €	14,94%				133,00 €	3,78 €
Mme-M.	AT	Appareil auditif droit	1 100,00 €			479,30 €	119,83 €	79,88 €			165,00 €		165,00 €	15,00%				165,00 €	90,99 €
Mme-M.	AT	Fauteuil releveur et chariot à pousser	2 019,00 €			600,00 €			140,00 €	143,00 €	800,00 €		302,00 €	14,96%				302,00 €	34,00 €
Mme-M.	AT	FRM avec dispositif de propulsion électrique	5 584,34 €			0,00 €	2 790,68 €	1 000,00 €	265,00 €	265,00 €	273,00 €		837,00 €	14,99%				837,00 €	153,66 €
Mme-M.	AT	Lit médicalisé, matelas, barre d'appui, ouvre bocal, coussin ergonomique, coussin assise voiture, couteau, tourne clé, épiluche légumes et planche de bain	3 571,32 €			385,43 €	1 330,00 €	1 030,00 €	71,00 €	72,00 €	72,00 €		535,00 €	14,98%				535,00 €	75,89 €
Mme-M.	AT	Lit médicalisé, matelas, planche de bains et rehausseur WC	4 013,31 €			99,00 €	1 330,00 €		650,00 €	649,00 €	650,00 €		601,00 €	14,98%				601,00 €	34,31 €
Mme-M.	AL			Aménagement de la SDB	6 521,30 €	4 010,65 €									2 435,00 €	37,34%	350,00 €	2 785,00 €	75,65 €
Mme-M.	AL			Aménagement de la SDB	12 243,08 €	6 871,54 €			325,00 €	325,00 €					4 500,00 €	36,76%	350,00 €	4 850,00 €	221,54 €
Mme-M.	AT + AL	Aménagement pour conduite embarquée avec le fauteuil roulant + anneau accélérateur, frein à main droite	31 665,82 €	Aménagement de la SDB	12 598,34 €	8 086,68 €			10 455,00 €	10 460,00 €			2 400,00 €	7,58%	4 500,00 €	35,72%	350,00 €	7 250,00 €	8 362,48 €
Mme-M.	AT	Machine à lire	2 850,00 €			2 000,00 €					403,00 €		427,00 €	14,98%				427,00 €	20,00 €
Mme-M.	AT	Téléagrandisseur avec batterie	3 172,00 €			2 147,75 €					500,00 €		475,00 €	14,97%				475,00 €	49,25 €
Mme-M.	AT	FRM et accessoires	2 869,00 €			760,74 €	558,99 €	0,00 €			1 065,00 €		430,00 €	14,99%				430,00 €	54,27 €
Mme-M.	AT	Appareils auditifs	2 290,00 €			559,19 €	239,65 €	718,98 €					422,00 €	14,98%				422,00 €	7,18 €
Mme-M.	AT	Appareils auditifs	2 690,00 €			559,19 €	239,65 €				1 417,00 €		403,00 €	14,98%				403,00 €	71,16 €
Mme-M.	AT	Téléagrandisseur vocal avec écran	4 650,00 €			2 150,00 €			840,00 €	840,00 €			697,00 €	14,99%				697,00 €	123,00 €
Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 060,00 €			559,19 €	239,65 €	403,68 €	420,00 €	421,00 €		500,00 €	459,00 €	15,00%				459,00 €	57,48 €
Mme-M.	AT	Surcoût lié à l'achat d'un véhicule équipé d'une BVA + fourniture et pose d'une boule au volant avec boîtier de commande des fonctions annexes	3 524,05 €			3 018,04 €							345,00 €	9,79%				345,00 €	161,01 €
			90 632,84 €		31 363 €					15 441,00 €			11 054,00 €		11 435,00 €		1 050,00 €	23 539,00 €	11 353,79 €
			241 038,18 €		99 900,25 €					27 500,00 €			31 795,00 €		33 525,00 €		4 200,00 €	69 520,00 €	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DES HAUTS DE SEINE (FIN)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>		<b>31 795,00 €</b>		
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>		<b>33 525,00 €</b>		
<b>Total forfait pour les dossiers adaptation logement:</b>		<b>4 200,00 €</b>	<b>soit 350 € x 12 dossiers</b>	
<b>Total participation régionale:</b>		<b>69 520,00 €</b>		

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-SAINT-DENIS

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
27/6/13	Mme-M.	AT	Matériel implant auditif	507,75 €			380,25 €			51,50 €				76,00	14,97%				76,00 €	0,00 €
2/9/13	Mme-M.	AT	Plage braille, logiciel de reconnaissance	6 775,00 €			3 925,00 €			700,00 €		1 134,00 €		1 016,00	15,00%				1 016,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AT	Prothèses Auditives	3 917,00 €			1 257,86 €	643,34 €			403,00 €	1 025,80 €		587,00	14,99%				587,00 €	0,00 €
25/10/13	Mme-M.	AT	Aménagement de Véhicule	7 520,00 €			5 000,00 €					1 392,00 €		1 128,00	15,00%				1 128,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AL			Aménagement chambre et salle de bain	26 571,00 €	10 000,00 €			3 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €				4 500,00 €	16,94%		4 500,00 €	2 071,00 €
	Mme-M.	AL			Aménagement de logement	9 453,45 €	5 476,73 €									3 976,00 €	42,06%		3 976,00 €	0,00 €
25/11/2013	Mme-M.	AT	Fauteuil Roulant Manuel	2 130,00 €			1 598 €					426 €		107,00	5,02%				107,00 €	0,00 €
19/12/2013	Mme-M.	AT	Matériel visuel	2 405,57 €			540 €			753 €		753 €		360,00	14,97%				360,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Fauteuil Roulant Manuel	4 331,00 €			1 677 €	559 €	559 €			887 €		649,00	14,98%				649,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Chaise et fauteuil manuel	4 461,90 €				741 €		1 500 €				669,00	14,99%				669,00 €	1 552 €
	Mme-M.	AL			Aménagement salle de bain	7 976,21 €	4 738 €									3 238,00 €	40,60%		3 238,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Télé agrandisseur	4 290,00 €			2 000 €					1 647 €		643,00	14,99%				643,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Fauteuil Roulant Electrique	23 670,00 €			11 814 €	3 938 €		1 000 €	792 €			2 400,00	10,14%				2 400,00 €	3 726 €
	Mme-M.	AL			Aménagement de logement	14 168,30 €	5 267 €			1 500 €						4 500,00 €	31,76%		4 500,00 €	2 901 €
	Mme-M.	AT	Prothèses Auditives	3 280,00 €			559 €	682 €		247 €	1 300 €			492,00	15,00%				492,00 €	0 €
	Mme-M.	AL			Aménagement salle de bain et toilette	8 902,40 €	5 201 €					1 852 €				1 849,00 €	20,77%		1 849,00 €	0 €

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DE SEINE-SAINT-DENIS (FIN)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
23/01/2014	Mme-M.	AT	Prothèses Auditives	3 198,00 €			939 €	240 €				1 523 €		479,00	14,98%				479,00 €	18 €
	Mme-M.	AL			Monte escalier et rampe	12 671,62 €	7 086 €			543 €		543 €				4 500,00 €	35,51%		4 500,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Aménagement de véhicule	33 258,48 €			5 000 €			3 000 €	1 000 €	6 000 €		2 400,00	7,22%				2 400,00 €	15 858 €
	Mme-M.	AL			Volets roulants et aménagement de la chambre	4 859,70 €	3 180 €			340 €						1 340,00 €	27,57%		1 340,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Rehausse WC et coussin	501,60 €			413 €			14 €				75,00	14,95%				75,00 €	0 €
	Mme-M.	AL			Aménagement de Logement	15 916,00 €	8 708 €			2 000 €	708 €					4 500,00 €	28,27%		4 500,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Aménagement de véhicule	7 550,00 €			5 000 €			300 €	510 €	608 €		1 132,00	14,99%				1 132,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Matériel visuel	5 803,20 €			3 893 €			383 €	658 €			870,00	14,99%				870,00 €	0 €
13/02/2014	Mme-M.	AT	Prothèses Auditives	1 750,00 €			479 €	200 €		214 €	595 €			262,00	14,97%				262,00 €	0 €
	Mme-M.	AT	Fauteuil Roulant Manuel	2 151,95 €			499 €			330 €	1 001 €			322,00	14,96%				322,00 €	0 €
<b>TOTAUX</b>				<b>117 501,45 €</b>		<b>100 518,68 €</b>					<b>7 653,55 €</b>			<b>13 667,00 €</b>		<b>28 403,00 €</b>			<b>42 070,00 €</b>	

**Total Participation régionale aides techniques: 13 667,00 €**

**Total participation régionales aides au logement: 28 403,00 €**

**Total participation régionale: 42 070,00 €**

## MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL DE MARNE

Date de passage au FDC	Nom	Aide technique (AT) et/ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale Aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale Adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptations de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet															
21/02/2014	Mme-M.	AT	Prothèses auditives	4 457,40 €			958,60 €	236,66 €	150,00 €	852,14 €			1 600,00 €	660,00 €	14,81%				660,00 €		
	Mme-M.	AT	Micro directionnel	1 744,00 €			1 308,00 €				133,00 €			218,00 €	12,50%				218,00 €	85,00 €	
	Mme-M.	AT	Prothèses auditives, système de détection de sonnette, de pleurs de bébé, de fumées relié à 2 lampes flashs, récepteur vibrant, détecteur vidéo pleurs de bébé	5 262,00 €			1 884,10 €	239,66 €	399,42 €	202,32 €	206,50 €	1 600,00 €		730,00 €	13,87%				730,00 €		
	Mme-M.	AT	Prothèses auditives	4 000,00 €			958,60 €	239,66 €		2 201,74 €				600,00 €	15,00%				600,00 €		
	Mme-M.	AT	Prothèse auditive, système cross	2 091,00 €			1 010,84 €	119,83 €	323,80 €				323,53 €	313,00 €	14,97%				313,00 €		
	Mme-M.	AT	Babyphone vidéo	149,00 €			111,75 €				17,25 €			20,00 €	13,42%				20,00 €		
	Mme-M.	AT	Prothèse auditive	1 840,00 €			279,59 €	119,83 €	323,80 €	46,78 €			800,00 €	270,00 €	14,67%				270,00 €		
	Mme-M.	AT	Prothèses auditives	3 676,00 €			559,18 €	239,66 €		726,16 €		1 600,00 €		551,00 €	14,99%				551,00 €		
	Mme-M.	AT	Ordinateur portable et micosoft office	900,00 €			675,00 €			87,25 €				50,00 €	5,56%				50,00 €	87,75 €	
	Mme-M.	AL				Aménagement des sanitaires	11 121,00 €	6 149,56 €			401,94 €	931,25 €	431,25 €				2 932,00 €	26,36%	350 €	3 282,00 €	275,00 €
	Mme-M.	AT	Agrandisseur vocal, loupe électronique de poche	4 930,00 €			3 280,00 €			111,00 €	763,00 €			702,00 €	14,24%				702,00 €	74,00 €	
	Mme-M.	AT	Aménagement du véhicule	6 000,00 €			4 875,00 €				157,37 €			834,00 €	13,90%				834,00 €	133,63 €	
	Mme-M.	AL				Création d'une unité de vie	8 378,15 €	4 939,08 €			500,00 €	439,07 €					2 500,00 €	29,84%		2 500,00 €	
	Mme-M.	AT	Siège de douche	1 090,32 €			100,00 €			567,57 €	148,00 €			101,00 €	9,26%				101,00 €	173,75 €	
	Mme-M.	AT	Fauteuil roulant électrique verticalisateur et accessoires	29 681,19 €			9 652,72 €	5 187,48 €		6 040,99 €	1 400,00 €	4 000,00 €	1 000,00 €	2 400,00 €	8,09%				2 400,00 €		
Mme-M.	AT	Fauteuil de travail, repose pied réglable, rotler mousse	3 461,71 €			2 475,35 €			180,00 €	266,36 €			480,00 €	13,87%				480,00 €	60,00 €		
Mme-M.	AT	Matelas NB3 + Housse + pompe	7 098,26 €			3 960,00 €			488,26 €	500,00 €	700,00 €	450,00 €	1 000,00 €	14,09%				1 000,00 €			
Mme-M.	AT	Viamobil, roulettes anti bascules, ceinture de sécurité, tapis de bain	4 158,61 €			2 992,00 €	89,81 €			276,80 €	200,00 €		600,00 €	14,43%				600,00 €			
<b>Sous</b>				<b>80 539,49 €</b>		<b>19 499,15 €</b>					<b>5 238,60 €</b>			<b>9 529,00 €</b>		<b>5 432,00 €</b>		<b>350,00 €</b>	<b>15 311,00 €</b>		
<b>Totaux</b>																					

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL DE MARNE (SUITE)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet															
14/03/2014	Mme-M	AT	décaissement du véhicule avec abaissement pneumatique	12 638,90 €			5 000,00 €			2 401,00 €	1 253,00 €		1 800,00 €	1 744,00 €	13,80%				1 744,00 €	440,90 €	
	Mme-M	AL			Création d'une douche à l'italienne surélevée	4 761,50 €	2 136,06 €			150,00 €	223,54 €					1 000,00 €	21,00%		1 000,00 €	1 251,90 €	
	Mme-M				Miroir, vasque à encastrer, mitigeur lavabo, porte coulissante japonaise, fournitures	3 072,47 €	1 475,52 €				148,80 €					800,00 €	26,04%		800,00 €	648,15 €	
	Mme-M	AT	Logiciel de grossissement, monoculaire, télégrandisseur vocal, loupe électronique, monture courvante	6 382,70 €			3 633,75 €			491,95 €	800,00 €	500,00 €			957,00 €	14,99%			957,00 €		
	Mme-M	AT	Jaws, zoomtext,	2 148,50 €			1 200,00 €			191,00 €	428,00 €				321,00 €	14,94%			321,00 €	8,50 €	
	Mme-M		téléphone adapté, machine à lire, montre parlant, pése personne parlant et étiquette vocal	3 477,00 €			2 432,75 €					225,25 €				469,00 €	13,49%			469,00 €	350,00 €
	Mme-M	AT	Fauteuil de douche	1 125,00 €			601,25 €					225,00 €	130,75 €		168,00 €	14,93%			168,00 €		
	Mme-M	AT	Prothèse auditive	2 185,00 €			279,59 €		119,83 €	1 078,43 €					320,00 €	14,65%			320,00 €		
	Mme-M	AT	Prothèses auditives, Système Cros, Boîtier séchant	2 399,00 €			878,84 €		119,83 €	239,66 €	50,00 €				359,00 €	14,96%			359,00 €	50,00 €	
	Mme-M	AT	Prothèse auditive, Système Cros	2 490,00 €			1 229,13 €						349,49 €		370,00 €	14,86%			370,00 €		
	Mme-M		Téléphone amplifié, Réveil vibrant	207,40 €			146,05 €				31,35 €				30,00 €	14,46%			30,00 €		
	Mme-M	AT	Prothèses auditives	3 446,00 €			758,89 €		239,66 €	159,76 €				1 600,00 €	400,00 €	11,61%			400,00 €		
	Mme-M	AT	Prothèse auditive	2 100,00 €			279,59 €		119,83 €	175,00 €	410,58 €				800,00 €	315,00 €	15,00%			800,00 €	
Mme-M	AT	Prothèses auditives	2 780,00 €			958,60 €		239,66 €				1 164,74 €		417,00 €	15,00%			417,00 €			
<b>Sous Totaux</b>				<b>41 379,50 €</b>		<b>7 834 €</b>					<b>3 334,94 €</b>			<b>5 870,00 €</b>		<b>1 800,00 €</b>			<b>7 670,00 €</b>	<b>2 749,45 €</b>	

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques (a)	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement (b)	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne	
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet															
04/04/2014	Mme-M	AT	Téléphone amplifié, système d'écoute télé	318,95 €			199,95 €			12,00 €	60,00 €			47,00 €	14,74%				47,00	0,00	
	Mme-M	AT	Prothèses auditives	2 225,00 €			279,59 €		119,83 €	231,88 €	463,70 €			800,00 €	330,00 €	14,63%			330,00	0,00	
	Mme-M	AT	Prothèses auditives, téléphone amplifié	3 009,00 €			1 058,60 €		239,66 €	463,76 €			795,98 €		451,00 €	14,99%			451,00	0,00	
	Mme-M	AT	Prothèses auditives, système de détection de sonnette, de fumées relié à un récepteur acoustique, réveil vibrant, système d'écoute tv	3 914,00 €			1 104,68 €		239,66 €	1 198,28 €			164,50 €	603,90 €	573,00 €	14,64%			573,00	30,00	
	Mme-M	AT	Prothèses auditives	3 780,00 €			958,60 €		239,66 €	403,68 €				1 218,06 €	400,00 €	560,00 €	14,81%			560,00	0,00
	Mme-M	AT	Réveil vibrant, système de détection de pleurs de bébé relié à 3 flashs	630,00 €			442,50 €					117,50 €			70,00 €	11,11%			70,00	0,00	
	Mme-M	AT	Prothèses auditives, pack compilot, tv link, micro directionnel	4 980,00 €			1 603,60 €		239,66 €		789,74 €		1 600,00 €		747,00 €	15,00%			747,00	0,00	
	Mme-M	AT	Paires de rampe téléescopiques	686,00 €							384,00 €				102,00 €	14,87%			102,00	0,00	
	Mme-M	AT	Prothèses auditives et chargeur contacteur musculaire pour utilisation sur contrôle de tenvironnement	1 688,00 €			375,59 €		119,83 €	323,80 €				668,78 €	200,00 €	11,85%			200,00	0,00	
	Mme-M	AT		602,64 €			451,98 €						60,66 €		90,00 €	14,93%			90,00	0,00	
	Mme-M	AL			Adaptation de l'extérieur pour un accès sécurisé et installation d'un élévateur incliné	44 086,00 €	10 000,00 €				3 125,57 €	2 000,00 €	4 000,00 €	8 000,00 €		4 500,00 €	10,21%	350,00 €	4 850,00	12460,43	
	Mme-M	AT	Fauteuil roulant électrique assise adaptée et verticalisation	31 653,78 €			11 152,60 €		5 187,48 €	281,87 €	4 781,83 €	1 400,00 €	4 000,00 €	1 450,00 €	2 400,00 €	7,58%			2 400,00	1000,00	
	Mme-M	AT	Fauteuil roulant électrique et accessoires	16 814,00 €			8 996,01 €		3 938,01 €			729,98 €	1 200,00 €	450,00 €	1 500,00 €	8,92%			1 500,00	0,00	
<b>Sous TOTAL</b>				<b>69 982,42 €</b>		<b>44 086,00 €</b>					<b>4 472,64 €</b>			<b>7 070,00 €</b>		<b>4 500,00 €</b>		<b>350,00 €</b>	<b>11 920,00 €</b>		
<b>Total</b>				<b>191 901,41 €</b>		<b>71 419,12 €</b>					<b>13 046,18 €</b>			<b>22 469,00 €</b>		<b>11 732,00 €</b>		<b>700,00 €</b>	<b>34 901,00 €</b>		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL DE MARNE (FIN)

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>22 469,00 €</b>		
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>11 732,00 €</b>		
<b>Total forfait pour les dossiers adaptation logement:</b>	<b>700,00 €</b>	<b>soit 350 € x 2 dossiers</b>	
<b>Total participation régionale:</b>	<b>34 901,00 €</b>		

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL D'OISE

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
14/02/14	Mme-M.	AT	Audioprothèses	3 780,00 €			399,42 €	643,34 €			1 060,12 €	1 060,12 €		567,00 €	15,00%				567,00 €	50,00 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	2 580,00 €			559,18 €	239,66 €	160,00 €		592,08 €	592,08 €		387,00 €	15,00%				387,00 €	50,00 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	2 866,00 €			559,19 €		693,77 €		472,20 €	472,19 €		429,00 €	14,97%				429,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AT	siège élévateur et pèse personne adaptable sur lève personne	1 430,00 €			1 060,00 €				50,00 €	106,00 €		214,00 €	14,97%				214,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AT	Appareils auditifs	3 176,00 €			554,92 €	634,34 €			750,87 €	750,87 €		476,00 €	14,99%				476,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AL				Aménagement intérieur + extérieur	18 153,71 €	9 826,71 €						7 000,00 €			1 326,00 €	7,30%	350,00 €	1 676,00 €
<b>Sous Totaux</b>				<b>13 832,00 €</b>		<b>18 153,71 €</b>					<b>2 925,27 €</b>			<b>2 073,00 €</b>		<b>1 326,00 €</b>		<b>350,00 €</b>	<b>3 749,00 €</b>	
Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
	Mme-M;	AT	Fauteuil roulant électrique + un contrôle environnement	29 241,94 €			15 472,02 €	4 652,27 €			2 021,95 €	2 021,94 €	1 742,92 €	2 400,00 €	8,21%				2 400,00 €	930,84 €
	Mme-M;	AT	Fauteuil roulant manuel + accessoires - drap de transfert - planche de transfert - table de lit	7 272,47 €			862,53 €	1 779,63 €			1 642,00 €	1 898,31 €		1 090,00 €	14,99%				1 090,00 €	0,00 €
	Mme-M;	AT	Prothèses auditives	3 060,00 €			559,19 €	239,65 €			876,08 €	926,08 €		459,00 €	15,00%				459,00 €	0,00 €
	Mme-M;	AT	Appareils auditifs	4 231,00 €			758,90 €	239,65 €			1 103,48 €	1 494,97 €		634,00 €	14,98%				634,00 €	0,00 €
	Mme-M;	AT	Aménagement de véhicule	29 922,08 €							4 573,00 €	4 573,00 €	18 276,08 €	2 400,00 €	8,02%				2 400,00 €	100,00 €
14/03/14	Mme-M;	AT	Rehausse WC + fauteuil roulant manuel	3 461,05 €			50,00 €	707,55 €			1 067,25 €	1 117,25 €		519,00 €	15,00%				519,00 €	0,00 €
	Mme-M;	AT	Audioprothèses	1 580,00 €			559,19 €	239,65 €	309,77 €		117,20 €	117,19 €		237,00 €	15,00%				237,00 €	0,00 €
	Mme-M;	AT	Poussette BINGO évolution	2 928,68 €				1 359,34 €				590,17 €	540,17 €	439,00 €	14,99%				439,00 €	0,00 €
	Mme-M;	AL				Aménagement de la salle de bain	24 848,40 €	10 000,00 €			3 807,79 €	3 807,79 €				4 500,00 €	18,11%	350,00 €	4 850,00 €	2 732,82 €
	Mme-M;	AL				Accessibilité salle d'eau + wc	15 857,30 €	6 274,95 €					7 410,00 €			1 872,00 €	11,81%	350,00 €	2 222,00 €	300,35 €
<b>Sous Totaux</b>				<b>81 697,22 €</b>		<b>40 705,70 €</b>					<b>15 208,75 €</b>			<b>8 178,00 €</b>		<b>6 372,00 €</b>		<b>700,00 €</b>	<b>15 250,00 €</b>	

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES DU VAL D'OISE (FIN)

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC Etat	FDC CG	FDC CPAM	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet														
	Mme-M.	AT	Fauteuil roulant manuel	3 376,47 €				1 505,53 €	153,00 €			580,97 €	580,97 €	506,00 €	14,99%				506,00 €	50,00 €
11/04/2014	Mme-M.	AT	Fauteuil roulant manuel et accessoires + assistance à la propulsion - fauteuil roulant électrique	26 723,76 €			8 351,67 €	7 117,10 €	2 135,14 €		3 334,93 €	3 384,92 €		2 400,00 €	8,98%				2 400,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AT	Fauteuil roulant manuel avec accessoires + aides techniques	2 860,85 €			461,00 €		1 187,78 €		80,68 €	80,68 €		429,00 €	15,00%				429,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AT	Agrandisseur transportable	3 190,00 €			2 000,00 €				356,00 €	356,00 €		478,00 €	14,98%				478,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AT	Kit de propulsion électrique pour fauteuil roulant	2 393,00 €			1 794,75 €				95,13 €	145,12 €		358,00 €	14,96%				358,00 €	0,00 €
	Mme-M.	AL			Aménagement du logement	23 581,06 €	10 000,00 €						8 000,00 €			4 500,00 €	19,08%	350,00 €	4 850,00 €	1 081,06 €
<b>Sous Total</b>				<b>38 544,08 €</b>		<b>23 581,06 €</b>					<b>3 866,74 €</b>			<b>4 171,00 €</b>		<b>4 500,00 €</b>		<b>350,00 €</b>	<b>9 021,00 €</b>	
<b>Total</b>				<b>134 073,30 €</b>		<b>82 440,47 €</b>					<b>22 000,76 €</b>			<b>14 422,00 €</b>		<b>12 198,00 €</b>		<b>1 400,00 €</b>	<b>28 020,00 €</b>	

<b>Total Participation régionale aides techniques:</b>	<b>14 422,00 €</b>		
<b>Total participation régionales aides au logement:</b>	<b>12 198,00 €</b>		
<b>Total forfait pour les dossiers adaptation logement:</b>	<b>1 400,00 €</b>	<b>soit 350 € x 4 dossiers</b>	
<b>Total participation régionale:</b>	<b>28 020,00 €</b>		

**ANNEXE N°4 A LA DELIBERATION**

**CHANGEMENT D'OBJET D'AUTORISATIONS DE  
PROGRAMME AU PROFIT DE LA MDPH DE PARIS ET  
TABLEAUX D'AIDES AFFERENTS**

La MDPH de Paris présente ci-après une **liste de nouveaux projets d'acquisitions d'aides techniques, d'appareillages et d'adaptations de logements en faveur de personnes en situation de handicap :**

- pour un montant total de 54 265 €.

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES				AIDES EXTRA LEGALES				Total participation Région	Part restante à la charge de la personne		
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale Aide logement			Taux de participation régionale adaptation logement	Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)
28/06/2013	Mme-Mr	AL			sanitaires	€ 6 996,45	4 248,23 €	- €	- €	- €	- €	- €	2 718,00 €	39%		2 718,00 €	30,22 €	
15/09/2013	Mme-Mr	AT	filtres, GPS Kaptern, lampe basse, téléagrandisseur, monoculaire, logiciel de grossissement, logiciel de synthèse, clavier caractères agrandis, horloge grand caractères, pése personne parlant, appareils, balance de cuisine, robot de cuisine, filtres, marche pied, planche pour le bains	7 680,21 €			3 191,00 €	- €	- €	3 246,69 €	- €	- €	1 152,00 €	15%	0,00 €		1 152,00 €	90,52 €
15/01/2014	Mme-Mr	AT	prothèse auditive gauche	1 998,00 €			479,30 €	119,83 €	488,00 €	- €	- €	299,00 €	14,96%			299,00 €	611,87 €	
	Mme-Mr	AT	téléagrandisseur	4 850,00 €			2 000,00 €	- €	- €	2 123,00 €	- €	- €	727,00 €	14,99%			727,00 €	0,00 €
	Mme-Mr	AL			aménagement du logement	7 554,05 €	4 527,03 €	- €	- €	- €	- €	- €	3 027,00 €	40%		3 027,00 €	0,02 €	
	Mme-Mr	AT/AL	lampadaires et lampes, GPS, Lunettes lentilles et système de lentilles	4 497,00 €	installation de points lumineux, remplacement du sol	4 930,23 €	6 352,87 €	- €	- €	585,36 €	- €	- €	674,00 €	14,99%	1 715,00 €	35%	2 389,00 €	100,00 €
	Mme-Mr	AT	prothèses auditives, oreillettes d'induction, telecommande Tek	4 164,00 €			760,18 €	239,66 €	619,08 €	221,08 €	1 600,00 €	624,00 €	14,99%			624,00 €	100,00 €	
	Mme-Mr	AT	prothèse auditive gauche	1 690,00 €			199,71 €	199,71 €	488,00 €	519,58 €	- €	- €	253,00 €	14,97%			253,00 €	30,00 €
	Mme-Mr	AT	fauteuil de douche, souris trackball, siège de série modulable et évolutif	4 317,46 €			1 026,49 €	838,47 €	838,47 €	939,57 €	- €	- €	647,00 €	14,99%			647,00 €	27,46 €
	Mme-Mr	AT	audioprothèse de classe D	1 680,00 €			279,59 €	119,83 €	- €	934,11 €	- €	- €	252,00 €	15,00%			252,00 €	94,47 €
	Mme-Mr	AT	mini afficheur braille, bloc notes braille, téléagrandisseur vocal	12 560,00 €			3 960,00 €	- €	- €	4 636,55 €	- €	- €	1 884,00 €	15,00%			1 884,00 €	2 079,45 €
	Mme-Mr	AT	fauteuil verticalisateur, siège de série modulable, accessoire pour fauteuil roulant électrique	25 569,89 €			12 163,16 €	6 025,95 €	2 693,74 €	2 187,04 €	- €	- €	2 400,00 €	9,39%			2 400,00 €	100,00 €
	Mme-Mr	AT	Fauteuil roulant et accessoires	5 746,50 €			948,38 €	948,38 €	948,38 €	1 413,16 €	0,00 €	- €	861,00 €	14,98%			861,00 €	627,20 €
30/01/2014	Mme-Mr	AT	prothèses auditives	3 800,00 €			559,18 €	239,66 €	399,42 €	54,83 €	1 600,00 €	570,00 €	15,00%			570,00 €	376,91 €	
	Mme-Mr	AL			Aménagement SDB WC / cuisine/ accessibilité intérieure	10 068,70 €	5 436,20 €	- €	- €	102,50 €	- €	- €	4 500,00 €	45%		4 500,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	prothèses auditives	3 446,00 €			798,84 €	399,42 €	- €	1 731,74 €	- €	- €	516,00 €	14,97%			516,00 €	0,00 €
	Mme-Mr	AT	accessoires pour Fauteuil Roulant Electrique, FRE	11 729,00 €			5 557,26 €	3 938,01 €	- €	453,17 €	- €	- €	1 759,00 €	15,00%			1 759,00 €	21,56 €

Date de passage au FDC	Noms	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques		Adaptation Logement		AIDES LEGALES			AIDES EXTRA LEGALES				Forfait pour les dossiers d'adaptation de logements (350€)	Total participation Région	Part restante à la charge de la personne		
			Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet	Montant PCH	Participation sécurité sociale	Participation Mutuelle	FDC	Autres financeurs	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques				Participation régionale Aide logement	Taux de participation régionale adaptation logement
	Mme-Mr	AT	accès en fauteuil roulant	7 923,05 €			3 200,00 €	- €	- €	3 435,05 €	- €	1 188,00 €	14,99%		1 188,00 €	100,00 €		
	Mme-Mr	AT	monoculaire, lampe, filtres intérieurs, logiciel de grossissement, filtres extérieurs	670,55 €			263,03 €	- €	- €	302,51 €	- €	100,00 €	14,91%		100,00 €	5,01 €		
	Mme-Mr	AL			Changement revêtement de sol, aménagement SDB	11 436,28 €	6 468,29 €	- €	- €	- €	- €	4 500,00 €	39%		4 500,00 €	467,99 €		
	Mme-Mr	AT	appareil pour manger : neater Eater	2 702,00 €			2 000,00 €	- €	- €	197,00 €	- €	405,00 €	14,99%		405,00 €	100,00 €		
14/02/2014	Mme-Mr	AT/AL	Scalambil + accessoires, fauteuil de douche + accessoires	7 644,12 €	aménagement de la salle de bain et des WC	7 638,78 €	9 106,77 €	102,62 €	447,38 €	2 152,13 €	- €	375,00 €	4,91%	3 069,00 €	40%	3 444,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	fauteuil verticalisateur /déplacement de boitier de commande / accessoires	35 921,31 €			15 562,36 €	6 616,00 €	10 826,45 €	- €	- €	2 400,00 €	6,68%		2 400,00 €	516,50 €		
	Mme-Mr	AT	prothèses auditives	3 346,20 €			399,42 €	399,42 €	479,32 €	1 537,04 €	- €	501,00 €	14,97%		501,00 €	30,00 €		
	Mme-Mr	AT	pelote de thorax, VHP Poussette; VHP Poussette réglable et évolutive, VHP poussette dispositif, harnais	3 625,10 €			481,10 €	1 220,44 €	240,00 €	1 040,56 €	- €	543,00 €	14,98%		543,00 €	100,00 €		
	Mme-Mr	AT	clavier gros caractères, téléagrandisseur	2 639,00 €			2 111,75 €	- €	- €	32,25 €	- €	395,00 €	14,97%		395,00 €	100,00 €		
	Mme-Mr	AT	Machines à lire , téléphone agrandisseur	3 790,00 €			2 450,00 €	- €	- €	672,00 €	- €	568,00 €	14,99%		568,00 €	100,00 €		
	Mme-Mr	AL			Aménagement de la salle de bain, portes coulissantes et pose d'un linoléum antidérapant.	10 076,72 €	5 788,36 €	- €	- €	- €	- €	4 288,00 €	43%		4 288,00 €	0,36 €		
	Mme-Mr	AL			aménagement de la salle de bain et modification des portes	9 323,02 €	5 411,51 €	- €	- €	- €	- €	3 911,00 €	42%		3 911,00 €	0,51 €		
	Mme-Mr	AT	arceau de lit, fauteuil releveur, poignée de baignoire, pillulier, siège de bains	1 249,00 €			678,75 €	- €	- €	283,25 €	- €	187,00 €	14,97%		187,00 €	100,00 €		
	Mme-Mr	AT /AL	fauteuil de douche	769,00 €	aménagement de la salle de bain, des WC et modification du couloir	19 281,94 €	10 500,00 €	- €	- €	4 905,94 €	- €	115,00 €	14,95%	4 500,00 €	23%	4 615,00 €	30,00 €	
	Mme-Mr	AT	prothèse auditive gauche	1 618,20 €			279,59 €	119,83 €	79,89 €	- €	800,00 €	242,00 €	14,95%		242,00 €	96,89 €		
	Mme-Mr	AT	marCHEPIED, siège de douche mural, accessoires pour FRE, FRE	27 137,00 €			8 415,76 €	3 938,01 €	1 969,00 €	10 314,23 €	- €	2 400,00 €	8,84%		2 400,00 €	100,00 €		
<b>TOTAUX</b>				<b>192 762,59 €</b>		<b>87 306,17 €</b>						<b>22 037,00 €</b>		<b>32 228,00 €</b>		<b>54 265,00 €</b>	<b>6 196,94 €</b>	

Total Participation régionale aides techniques:	<b>22 037,00 €</b>
Total participation régionales aides au logement:	<b>32 228,00 €</b>
<b>Total participation régionale:</b>	<b>54 265,00 €</b>

Pour permettre la réalisation des projets ci-avant, elle présente une **liste de projets d'acquisitions d'aides techniques et d'adaptations de logements partiellement ou non réalisés, ayant déjà bénéficié d'une affectation (autorisations programmes) antérieurement à 2014 :**

- **pour un montant au moins équivalent à l'autorisation de programme nécessaire, soit en l'espèce : 54 275,50 €.**

COMPTE D'EMPLOI DES FOND Période : du 01/09/2009 au 28/02/2013																			
MDPH DE PARIS																			
RAJOUT mdph																			
			BENEFICIAIRE		PROJET		Autorisation de programme					Crédits de paiements (a)	Consommation (b)	Ecart crédité/consommé (a-b)					
Date de passage en CG	Date de passage en CP	Date d'appel de fonds	Noms	Villes	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques	Adaptation Logement	Engagements CG	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale aides autogement	Taux de participation régionale aides logements	Total participation régionale	Montant de l'aide régionale perçue sur appel de fonds	TOTAL PAYE	TROP PERCU			
						Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet										
1	22/09/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AL	0,00 €	aménagement salle de bain	3 595,44 €	969,00 €		969,00 €	26,95%	969,00 €	969,00 €	0,00 €	969,00 €		
2	22/09/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	2 129,51 €	prothèse auditive, flash de porte		319,00 €	319,00 €	14,98%		319,00 €	319,00 €	0,00 €	319,00 €		
3	22/09/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	4 800,21 €	Téléagrandisseur COBRA HD Pro, logiciel supernova avec synthèse vocale et pack scanner / Omnipage		720,00 €	720,00 €	15,00%		720,00 €	720,00 €	0,00 €	720,00 €		
4	27/10/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	2 376,00 €	Réveil, flash de porte et prothèse auditive droite		356,00 €	356,00 €	14,98%		356,00 €	356,00 €	0,00 €	356,00 €		
5	27/10/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AL		aménagement salle de bain	7 947,32 €	2 901,00 €		2 901,00 €	36,50%	2 901,00 €	2 901,00 €	0,00 €	2 901,00 €		
6	27/10/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	2 577,80 €	siège de bain pivotant, fauteuil roulant manuel et accessoires, coussin de siège et coussin dossier		386,00 €	386,00 €	14,97%		386,00 €	386,00 €	0,00 €	386,00 €		
7	09/03/2010	17/11/2010	22/10/2010	Mme-M.	PARIS	AT	4 104,00 €	prothèses auditives , flash de porte , réveil, téléphone avec ampli et écoute TV		617,00 €	617,00 €	15,03%		617,00 €	617,00 €	0,00 €	617,00 €		
8	22/09/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	9 602,74 €	aménagement du poste de conduite		1 440,00 €	1 440,00 €	15,00%		1 440,00 €	1 440,00 €	1 350,00 €	90,00 €		
9	22/09/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	4 050,00 €	entraîneur thérapeutique		607,00 €	607,00 €	14,99%		607,00 €	607,00 €	596,00 €	11,00 €		
11	22/09/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	3 100,00 €	prothèses auditives		465,00 €	465,00 €	15,00%		465,00 €	465,00 €	211,00 €	254,00 €		
12	30/10/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	4 640,00 €	prothèses auditives flashs de porte et réveil		696,00 €	696,00 €	15,00%		696,00 €	696,00 €	687,00 €	9,00 €		
13	26/01/2010	17/11/2010		Mme-M.	PARIS	AT/AL	6 617,96 €	chaise de douche grandes roues chaise mercato a roulettes	aménagement salle de bain	8 884,16 €	2 124,00 €	992,00 €	14,99%	1 132,00 €	12,74%	2 124,00 €	2 124,00 €	0,00 €	2 124,00 €
14	04/05/2010	17/11/2010		Mme-M.	PARIS	AT		aménagement logement	3 700,00 €	1 017,50 €		1 017,50 €	27,50%	1 017,50 €	1 017,50 €	0,00 €	1 017,50 €		
15	04/05/2010	17/11/2010		Mme-M.	PARIS	AT	1 300,00 €	Prothèses auditives		397,00 €	397,00 €	30,54%		397,00 €	397,00 €	0,00 €	397,00 €		
16	04/05/2010	17/11/2010		Mme-M.	PARIS	AL	2 110,00 €	Prothèses auditives		316,00 €	316,00 €	14,98%		316,00 €	316,00 €	0,00 €	316,00 €		

			BENEFICIAIRE		PROJET							Autorisation de programme					Crédits de paiements (a)	Consommation (b)	Ecart crédit/consommé (a-b)
Date de passage en CG	Date de passage en CP	Date d'appel de fonds	Noms	Villes	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques	Adaptation Logement	Engagements CG	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale aides au logement	Taux de participation régionale aides logements	Total participation régionale	Montant de l'aide régionale perçue sur appel de fonds	TOTAL PAYE	TROP PERCU			
						Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet										
17	04/05/2010	17/11/2010	Mme-M.	PARIS	AT	emetteur/récepteur AMIGO, adaptateur implant et téléphone avec ampli son			313,00 €				313,00 €	313,00 €	0,00 €	313,00 €			
18	04/05/2010	17/11/2010	Mme-M.	PARIS	AT	dispositif de propulsion			720,00 €				720,00 €	720,00 €	0,00 €	720,00 €			
19	04/05/2010	17/11/2010	Mme-M.	PARIS	AT	prothèses auditives			330,00 €				330,00 €	330,00 €	0,00 €	330,00 €			
20	04/05/2010	17/11/2010	Mme-M.	PARIS	AT	AIDES TECHNIQUES (alèse de transfert, couteau, fourchette, set de table antidérapant) et AMÉNAGEMENT DU VÉHICULE (fauteuil duo voyageur concept).			1 413,00 €				1 413,00 €	1 413,00 €	1 388,00 €	25,00 €			
21	06/07/2010	17/11/2010	Mme-M.	PARIS	AT	Frélectrique et accessoires			684,00 €				684,00 €	684,00 €	0,00 €	684,00 €			
22	28/09/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AL		aménagement logement	6 884,85 €	2 557,00 €				2 557,00 €	2 557,00 €	0,00 €	2 557,00 €			
23	28/09/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AL		aménagement logement	6 642,28 €	2 000,00 €				2 000,00 €	2 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €			
24	28/09/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AT	FRM et accessoires			334,00 €				334,00 €	334,00 €	0,00 €	334,00 €			
25	28/09/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AT/AL	système de transfert		aménagement sanitaires	4 332,47 €	2 068,00 €			2 068,00 €	2 068,00 €	0,00 €	2 068,00 €			
26	28/09/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AL		aménagement salle de bain	13 185,39 €	4 500,00 €				4 500,00 €	4 500,00 €	0,00 €	4 500,00 €			
27	09/11/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AT/AL	fourniture et pose plateau de transfert		aménagement logement	2 307,00 €	1 565,00 €			1 565,00 €	1 565,00 €	0,00 €	1 565,00 €			
28	09/11/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AT	prothèse auditive			330,00 €				330,00 €	330,00 €	0,00 €	330,00 €			
29	09/03/2010	17/11/2010	Mme-M.	PARIS	AL		aménagement sanitaires	11 120,04 €	4 329,00 €				4 329,00 €	4 329,00 €	3 634,00 €	695,00 €			
30	26/01/2010	17/11/2010	Mme-M.	PARIS	AT	lampes flashs et accessoires, prothèses auditives			420,00 €				420,00 €	420,00 €	0,00 €	420,00 €			
31	09/10/2010	20/10/2011	Mme-M.	PARIS	AT	Poussette bug 9 avec options, flèche de déplacement, lit de douche relevable, lit réglable en hauteur et matelas).			2 400,00 €				2 400,00 €	2 400,00 €	2 223,00 €	177,00 €			
32	22/09/2009	08/07/2010	19/07/2010	Mme-M.	PARIS	AT	matériel adapté à déficience visuelle		1 166,00 €	1 166,00 €			1 166,00 €	1 166,00 €	1 064,00 €	102,00 €			
33	01/01/2010	17/11/2010	01/09/2010	Mme-M.	PARIS	AT	flashs de porte et accessoires		208,00 €	208,00 €			208,00 €	208,00 €	141,00 €	67,00 €			
34	26/10/2010	20/10/2011	août 2011	Mme-M.	PARIS	AT	matériel adapté à déficience visuelle		699,00 €	699,00 €			699,00 €	699,00 €	623,00 €	76,00 €			
35	27/01/2011	29/03/2012	février 2012	Mme-M.	PARIS	AT	soulève personne et accessoires		521,00 €	521,00 €			521,00 €	521,00 €	493,00 €	28,00 €			
36	21/01/2011	29/03/2012	février 2012	Mme-M.	PARIS	AT	prothèses auditives		532,00 €	532,00 €			532,00 €	532,00 €	0,00 €	532,00 €			
37	13/12/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M.	PARIS	AT	harnais de sécurité et surcoteur appareil de climatisation		173,00 €	173,00 €			173,00 €	173,00 €	0,00 €	173,00 €			

			BENEFICIAIRE			PROJET			Autorisation de programme						Crédits de paiements (a)	Consommation (b)	Ecart crédits/consommé (a-b)	
Date de passage en CG	Date de passage en CP	Date d'appel de fonds	Noms	Villes	Aide technique (AT) et ou Adaptation de logement (AL)	Aides Techniques	Adaptation Logement	Engagements CG	Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale aides autogement	Taux de participation régionale aides logements	Total participation régionale	Montant de l'aide régionale perçue sur appel de fonds	TOTAL PAYE	TROP PERCU		
						Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet									
38	29/03/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AL		sanitaires	8 530,77 €	3 415,00 €			3 415,00 €	40,03%	3 415,00 €	3 415,00 €	0,00 €	3 415,00 €
39	19/04/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		3 796,00 €		440,00 €	440,00 €	11,59%		440,00 €	440,00 €	0,00 €	440,00 €
40	25/02/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		3 742,01 €		561,00 €	561,00 €	14,99%		561,00 €	561,00 €	0,00 €	561,00 €
41	19/04/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AT	chaise de confort et lift électrique		6 071,53 €		910,00 €	910,00 €	14,99%		910,00 €	910,00 €	0,00 €	910,00 €
42	19/04/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AT	Essoreuse à salade spécifique, épuche légume électrique, Ouvre boîte électrique, tourne clé, telesstick (bague télescopique), Brosse à long manche, porte papier toilette, chaise elevatrice électrique).		5 808,35 €		871,00 €	871,00 €	15,00%		871,00 €	871,00 €	0,00 €	871,00 €
43	19/04/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AT	accessoires du fauteuil roulant manuel, coussin anti escarre ROHO, siège de douche		3 867,00 €		580,00 €	580,00 €	15,00%		580,00 €	580,00 €	0,00 €	580,00 €
44	19/04/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AT	fauteuil roulant manuel, coussin de dossier, accessoires de FRM		2 462,90 €		369,00 €	369,00 €	14,98%		369,00 €	369,00 €	0,00 €	369,00 €
47	13/12/2011	17/10/2013	juillet 2013	Mme-M	PARIS	AT	matériel spécifique pour déficience visuelle		4 326,50 €		649,00 €	649,00 €	15,00%		649,00 €	649,00 €	448,00 €	201,00 €
48		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AL		aménagement salle de bain	7 235,23 €	888,00 €			888,00 €	12,27%	888,00 €	888,00 €	0,00 €	888,00 €
49		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AL		aménagement du logement dont sanitaires	7 402,66 €	2 921,00 €			2 921,00 €	39,46%	2 921,00 €	2 921,00 €	0,00 €	2 921,00 €
50		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	fauteuil de douche / aménagement siège pivotant / location lève personne et fauteuil de douche sur lieu de vacances		3 438,97 €		472,00 €	472,00 €	13,73%		472,00 €	472,00 €	0,00 €	472,00 €
51		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	flashs de porte		671,49 €		100,00 €	100,00 €	14,89%		100,00 €	100,00 €	0,00 €	100,00 €
52		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	réveil + flash de porte		500,00 €		75,00 €	75,00 €	15,00%		75,00 €	75,00 €	0,00 €	75,00 €
53		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	fauteuil ergonomique embours étoilés + marche pied		1 322,90 €		198,00 €	198,00 €	14,97%		198,00 €	198,00 €	0,00 €	198,00 €
54		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		3 590,00 €		538,00 €	538,00 €	14,99%		538,00 €	538,00 €	0,00 €	538,00 €
55		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	matériel adapté à déficience visuelle		6 760,00 €		676,00 €	676,00 €	10,00%		676,00 €	676,00 €	0,00 €	676,00 €
56		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	aménagement du poste de conduite , frais de régularisation permis		4 990,54 €		654,00 €	654,00 €	13,10%		654,00 €	654,00 €	0,00 €	654,00 €
57		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	matériel adapté à déficience visuelle		1 066,00 €		134,00 €	134,00 €	12,57%		134,00 €	134,00 €	0,00 €	134,00 €
58		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	boucle magnétique		1 134,88 €		170,00 €	170,00 €	14,98%		170,00 €	170,00 €	0,00 €	170,00 €
59		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		3 275,00 €		479,00 €	479,00 €	14,63%		479,00 €	479,00 €	0,00 €	479,00 €
60		04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		4 120,00 €		618,00 €	618,00 €	15,00%		618,00 €	618,00 €	0,00 €	618,00 €

	Date de passage en CG	Date de passage en CP	Date d'appel de fonds	BENEFICIAIRE		PROJET	Aides Techniques	Adaptation Logement	Engagements CG	Autorisation de programme					Crédits de paiements (a)	Consommation (b)	Ecart crédité/consommé (a-b)	
				Noms	Villes					Participation régionale Aides techniques	Taux de participation régionale aides techniques	Participation régionale aides au logement	Taux de participation régionale aides logements	Total participation régionale				TOTAL PAYE
						Type d'aide	Coût total du projet	Type d'aide	Coût total du projet									
61	06/04/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	FRM et accessoires		503,00 €	503,00 €	6,47%		503,00 €	503,00 €	0,00 €	503,00 €		
62	06/04/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		465,00 €	465,00 €	15,00%		465,00 €	465,00 €	0,00 €	465,00 €		
63	06/04/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	flashs de porte , émetteurs		141,00 €	141,00 €	14,98%		141,00 €	141,00 €	0,00 €	141,00 €		
64	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèse auditive		120,00 €	120,00 €	15,00%		120,00 €	120,00 €	0,00 €	120,00 €		
65	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	matériel adapté à déficience visuelle		1 770,00 €	1 770,00 €	14,99%		1 770,00 €	1 770,00 €	0,00 €	1 770,00 €		
66	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	boucle magnétique		371,00 €	371,00 €	14,99%		371,00 €	371,00 €	0,00 €	371,00 €		
67	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	réveil matériel pour centre relais flash d apote		328,00 €	328,00 €	14,98%		328,00 €	328,00 €	0,00 €	328,00 €		
68	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		434,00 €	434,00 €	14,99%		434,00 €	434,00 €	0,00 €	434,00 €		
69	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		420,00 €	420,00 €	15,00%		420,00 €	420,00 €	0,00 €	420,00 €		
70	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		360,00 €	360,00 €	15,00%		360,00 €	360,00 €	0,00 €	360,00 €		
71	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèse auditive		291,00 €	291,00 €	14,96%		291,00 €	291,00 €	0,00 €	291,00 €		
72	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	head mousse logiciel keyvit clavier virtuel logiciel skippy prédiction de mots		304,00 €	304,00 €	14,99%		304,00 €	304,00 €	0,00 €	304,00 €		
73	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	verticalisateur de wc siege de bain elevateur verticalisateur simply hopla frais d'installation		1 445,00 €	1 445,00 €	14,12%		1 445,00 €	1 445,00 €	0,00 €	1 445,00 €		
74	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	matériel adapté à déficience visuelle		949,00 €	949,00 €	12,81%		949,00 €	949,00 €	0,00 €	949,00 €		
77	29/06/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèse auditive		142,00 €	142,00 €	14,95%		142,00 €	142,00 €	0,00 €	142,00 €		
78	29/06/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	4 sur-élevateurs de lit, barre de redressement 140 ALTER EGO, siège de travail, disque de transfert, siège assis debout et repose pieds		169,00 €	169,00 €	14,96%		169,00 €	169,00 €	0,00 €	169,00 €		
79	31/07/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		525,00 €	525,00 €	15,00%		525,00 €	525,00 €	0,00 €	525,00 €		
80	31/07/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AL	aménagement de la salle de bain	2 760,18 €	600,00 €		600,00 €	21,74%	600,00 €	600,00 €	0,00 €	600,00 €		
83	09/10/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		660,00 €	660,00 €	15,00%		660,00 €	660,00 €	0,00 €	660,00 €		
87	09/10/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	matériel spécifique pour centre relais		85,00 €	85,00 €	11,89%		85,00 €	85,00 €	0,00 €	85,00 €		
94	29/06/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèse auditive		266,00 €	266,00 €	14,96%		266,00 €	266,00 €	210,00 €	56,00 €		
115	06/04/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèse auditive		356,00 €	356,00 €	15,00%		356,00 €	356,00 €	0,00 €	356,00 €		
118	10/02/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	émetteur recepteur flash microphone		44,00 €	44,00 €	14,72%		44,00 €	44,00 €	0,00 €	44,00 €		
120	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèses auditives		160,00 €	160,00 €	4,44%		160,00 €	160,00 €	0,00 €	160,00 €		
121	11/05/2012	04/04/2013	01/01/2013	Mme-M	PARIS	AT	prothèse auditive		125,00 €	125,00 €	7,31%		125,00 €	125,00 €	0,00 €	125,00 €		
																54 275,50 €		
							270 175,11 €		94 627,79 €	66 658,50 €	36 963,00 €	13,68%	29 695,50 €	31,41%	66 658,50 €	67 343,50 €	13 068,00 €	54 275,50 €
																	<b>SOLDE (a)-b) 54 275,50 €</b>	